OBJECTIF DE LA LIBERTE

— Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE

— Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

LA LIBERTÉ

Vol. 61 No 6 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 9 MAI 1973 15¢



La rue Taché encore fermée

L'on se souviendra que la rue Taché fut fermée du mois de septembre au mois de décembre 1972, afin d'entreprendre la première partie des réparations à cette rue (section Provencher — Despins). La section Provencher Cathédrale fut pavée, et une série de pieux furent enfoncés le long de la rue Taché (Cathédrale — Despins) afin d'arrêter le travail d'érosion de la rivière.

La rue Taché fut à nouveau fermée le 24 avril 1973, et sera fermée jusqu'au 8 juin, alors que tous les travaux de réparation devront être terminés (si la température le permet). La rue sera complètement pavée, et des lampadaires seront installés — à un coût total de $109,000.00.



brasse et cuit...

par Hubert Pantel

CKSB, maintenant station régionale des services français de Radio-Canada, aura l'honneur de voir diffusées sur le réseau national quelques-unes de ses émissions réalisées localement. Tel sera le cas, par exemple, des cérémonies d'ouverture officielle de CKSB (en tant que station régionale) le 27 mai prochain. A cette occasion, il y aura une émission spéciale d'une heure sur le réseau national, avec artiste invitée : Suzanne Jeanson.

L'édifice CKSB contient plusieurs salles inutilisées, à l'instant. L'on se souviendra que "La Liberté" occupait autrefois les locaux du deuxième étage de cet édifice, et que les comptables "Forest, Guenette et Cie" étaient logés au sous-sol de ce même édifice. Que faire de ces locaux vides? L'édifice appartenant maintenant à Radio-Canada, la réponse à cette question sera apportée par le "Service de planification" de Radio-Canada. L'on tiendra sans doute compte de la nécessité de trouver un endroit convenable pour loger les deux nouvelles personnes qui rempliront les deux nouvelles positions créées — un réalisateur et un assistant à la production (annonçons ici, aux intéressés, l'existence de ces deux nouvelles positions à combler, même si Radio-Canada semble plus intéressé, à l'instant, de faire simplement une publicité interne). Il serait chose souhaitable, à mon avis, qu'au lieu de chercher que faire avec ces salles libres, que l'on songe à construire d'autres locaux avoisinants, en vue de regrouper, un jour, tous les services de communication française (presse, radio, télévision). Ah les possibilités d'entre-aide! Ah, les merveilleux bénéfices de pouvoir profiter des services les uns des autres!

En moyenne, le canadien a consommé, en 1972, 165 livres de viande... Est-ce surprenant que tant de personnes se plaignent du prix élevé de la viande?

Plusieurs de nos lecteurs déplorent sans doute le fait que le BILLET de J.-P. A. n'a pas paru durant les quelques dernières semaines. Sachez que la seule raison est que le Père Aubry est très occupé de ces temps-ci (surtout en collaborant à un numéro tout à fait spécial de La Liberté qui paraîtra la semaine prochaine...) Le Père Aubry compte bien reprendre son BILLET dès qu'il sera moins occupé.

LE POUVOIR DE LA PRESSE. Depuis cinq semaines, on peut lire quotidiennement, toujours sur la première page du Free Press, les reportages détaillés sur le progrès de la campagne "Snow Leopard Fund", dont le but est d'amasser de l'argent en vue d'acheter un léopard (pour remplacer un qui est mort au Zoo du parc Assiniboine). Au-dessus de $3,000.00 a été recueilli jusqu'à date. C'est le pouvoir de la presse — qui, à sa guise, peut mouler la pensée du public à force de répéter les mêmes choses, quotidiennement, et toujours sur la première page! Tout l'monde veut avoir un peu de publicité sur la première page, et les écoles surtout sont entrées dans le jeu. Mais qui me fera croire qu'un appel quotidien à la générosité des enfants ou du public en général est la seule façon d'amasser de l'argent? Le Zoo, qui construit des "Tropical House", est-il si pauvre? Certains prétendront, avec justice, qu'il est bon de pouvoir lire de temps en temps, sur la première page d'un journal, des nouvelles plus agréables que meurtres, accidents et guerres. Mais d'autres peuvent répondre — et leur point de vue est encore plus fort — qu'il est inconcevable qu'un journal réserve quotidiennement un espace sur sa première page pour parler de la vie d'un animal, et que ce même journal ne fasse aucun reportage sur une manifestation "pro-life" (marche sur le parlement — étudiants de Lourdes, La Broquerie, St-Boniface, etc.) où l'enjeu ce sont des millions de vies HUMAINES.

PAUL MARION, CANDIDAT LIBÉRAL À ST-BONIFACE



M. Paul Marion, actuellement le maire-adjoint de la ville de Winnipeg (Unicity), a annoncé, le mercredi 2 mai, qu'il mettait son nom en lisse pour la nomination du parti libéral dans le comté de Saint-Boniface, en vue des prochaines élections provinciales.

Le siège de Saint-Boniface est présentement détenu par un membre du parti NPD, M. Laurent Desjardins, ministre du tourisme, des loisirs et des affaires culturelles. On sait que M. Desjardins est contesté pour la nomination NPD de Saint-Boniface par M. Maurice Péloquin. A l'élection provinciale, M. Marion devrait donc faire face au gagnant de cette soirée de nomination NPD qui aura lieu le 14 mai.

M. Marion a indiqué qu'il pouvait très facilement s'identifier au parti libéral "à cause, entre autre, de sa politique sur le bilinguisme. Il est indéniable que l'ancien secrétaire d'état, M. Gérard Pelletier, à cause de son vif intérêt, a contribué d'une façon inestimable à la survivance de la langue et de la culture françaises au Manitoba. Les octrois plus que généreux, à la S.F.M., au Centre Culturel et à l'Institut Pédagogique ne sont pas des mythes, mais des faits concrets. Et à quel prix ces convictions?... 32 sièges dans l'ouest canadien à la dernière élection fédérale."

Encore selon M. Marion, le gouvernement NPD de notre province a tout simplement suivi le pas donné par Ottawa, à cause des exigences de ce dernier, mais "qu'adviendra-t-il dans le futur?"

Toujours au sujet du gouvernement NPD, M. Marion a indiqué son désenchantement occasionné par un désintérêt qu'il discerne chez ce gouvernement face à la ville de Winnipeg: "Le gouvernement NPD a créé la nouvelle ville de Winnipeg et de ce fait a dissous les anciennes villes. Je ne me souviens absolument pas qu'il y ait eu consultation avec qui que ce soit quand ces mesures furent prises. Il est aussi apparent que ce même gouvernement n'est pas prêt à pourvoir les ressources financières nécessaires à cette nouvelle ville, pour assurer sa survie et son épanouissement."

Le chef du parti libéral au Manitoba, M. Izzy Asper, était présent à cette conférence de presse, et a profité de l'occasion pour accorder publiquement tout son support à M. Marion. M. Asper a souligné la "traditionnelle et heureuse fidélité" de Saint-Boniface envers le parti libéral, et du parti libéral envers Saint-Boniface, et a manifesté son espoir que M. Marion, "l'homme aux crédits impeccables", saurait refaire l'alliance entre les deux.

H.P.

Les canadiens et le développement des ressources nordiques d'énergie

MONTREAL, avril 1973 — Les canadiens auront l'occasion d'investir dans le développement de leurs propres ressources nordiques d'énergie par l'entremise d'un nouveau fonds mutuel qui se nommera Fonds — All Canadian Northern Energy.

La formation de ce fonds fut annoncée dernièrement lors d'une conférence de presse, par M. André Grolimond, président de Capital Dynamics Limited. Cette compagnie administre déjà plusieurs fonds d'investissements autorisés au Canada et listés à la Bourse Canadienne.

Les actions de ce nouveau fonds seront disponibles à partir du 16 avril. Le prix d'émission sera de $4.00. On compte réunir $20 millions pendant la première année et investir cette somme dans des projets de développement au nord du Canada et dans les régions autour de la Mer du Nord.

"La crise continuelle au Moyen Orient et les pressions constantes que subissent les prix et l'approvisionnement du pétrole font qu'il devient essentiel que des capitaux soient disponibles au développement des ressources canadiennes d'énergie", de dire M. Grolimond.

"Nous croyons que des sommes imposantes peuvent être réunies vu que les projections de revenu sont attrayantes pour les investisseurs."

Le double but de ce fonds est de stimuler le développement des ressources nordiques du Canada et d'encourager les canadiens à y participer. Le fonds investira premièrement dans des développements de pétrole et de gaz naturel, mais considérera aussi d'autres développements de ressources d'énergie, y compris l'uranium, le charbon et les forces hydrauliques.

Les actions du fonds pourront être obtenues des maisons de change à travers le Canada et par les représentants de la compagnie. Celles-ci seront distribuées par SMC Distributors Co. Ltd, qui est aussi distributrice des autres fonds du groupe All-Canadian qui sont: Le All-Canadian Compound Fund, le All-Canadian Revenue Growth Fund, le All-Canadian Venture Fund Ltd, et le All-Canadian Fund 4000. A date, ces fonds sont évalués à approximativement $85 millions dont la moitié est investie dans des valeurs canadiennes.

Les actions de Capital Dynamics Limited sont négociées à la Bourse Canadienne et quelque 900 actionnaires à travers le Canada détiennent 51% des actions en cours. La balance, soit 49%, est détenue par Securities Management Co. Limited, une compagnie publique dont les actions sont négociées à la Bourse de Luxembourg.

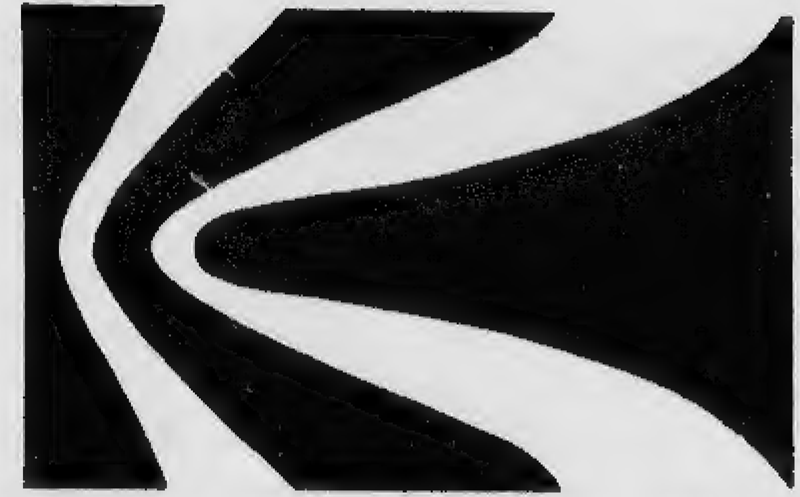
JOURNÉE CANADIENNE DES HÔPITAUX

Le Centre des sciences hygiéniques (Health Science Center), uni à plus de 1,400 hôpitaux de par le Canada, fêtera la journée canadienne des hôpitaux le samedi 12 mai. On a choisi cette journée pour porter une attention spéciale sur un service qui se fait et qui est indiscutablement le plus important et le plus grand au Canada. La journée canadienne des hôpitaux fut proclamée officiellement par le ministre fédéral de la santé, l'honorable Marc Lalonde, et le président de l'Association canadienne des hôpitaux M. le juge E.N. Hughes.

Le thème de cette année — "Votre hôpital communautaire — se transformant pour mieux vous servir" — vise à exprimer les changements qui ont lieu dans les services de santé, afin d'assurer aux patients un meilleur traitement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des hôpitaux.

"En prévision du défi que les engagés au service de santé devront relever au courant de la prochaine décennie, de dire M. le juge Hughes, la devise choisie par le Centre pour cette année vise à faire reconnaître que le statu quo des affaires hospitalières ne pourra répondre avec succès aux demandes exigeantes de la santé. Le traitement actif à l'intérieur des hôpitaux restera toujours au coeur du système élaboré par le Centre des sciences hygiéniques, mais ce même système devra subir une expansion toujours grandissante, tant aux niveaux des traitements moins coûteux mais satisfaisants, des programmes préventifs, des services à domicile, de la réhabilitation, qu'au niveau des soins intenses et spéciaux."

Il est à remarquer que la journée canadienne des hôpitaux est célébrée à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Florence Nightingale, fondatrice des sciences infirmières modernes. Comme plusieurs autres membres du personnel hospitalier, elle consacra sa vie à l'amélioration et au changement effectués au sein des services offerts par les hôpitaux. Le changement est un pré-requis au progrès et nous pressentons que le Centre de sciences hygiéniques se transformera pour mieux servir la communauté.



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

LES SAINTS ET LES SOTS

On appelle homophones, en linguistique, des mots qui ont le même son. (On dit aussi "homonyme", ce qui veut dire: de prononciation identique). Autrement dit, il n'y a pas entre eux de différences phoniques.

Dans un journal littéraire, j'ai relevé une phrase amusante qui est un piège orthographique. La prononciation identique des signes linguistiques qui s'y trouvaient rendait difficile l'orthographe. Il faut en effet réfléchir un tant soit peu avant de se risquer à écrire les homonymes qu'on a réunis en une phrase qui, naturellement, ne veut rien dire.

"Cinq capucins sains de corps et d'esprit et ceints de leurs ceintures portaient dans leur sein le seing du Saint-Père." Six mots dans cette phrase se prononcent de la même façon mais s'écrivent différemment.

Faites-la écrire à vos invités, un soir d'hiver. Cela peut constituer un jeu de société, entre amis. Dans cette phrase, il y a également le problème du pluriel ou du singulier du mot ceinture. Chaque capucin portant une ceinture, il y en a donc cinq. Le pluriel s'impose. Mais alors, allez-vous rétorquer, c'est la même chose pour le mot sein. Après tout, chaque brave capucin a... Eh non. Et voilà pourquoi. L'expression "dans leur sein" est, ici, figurative. Vous pourriez répliquer que certains auteurs ont mis le pluriel, dans un cas semblable. Enfin, le français est une langue subtile et parfois compliquée. Ses caprices font son charme, quoi.

Pour m'amuser j'ai fabriqué, moi aussi, une phrase bête mais qui renferme quelques homonymes. La voilà: "Le sot de Sault-Sainte-Marie fit un saut quand le sceau de la ville de Sceaux tomba dans son seau." Qu'est-ce que vous en dites?

Deux nominations à Radio-Canada



M. Roland COUTURE



M. Maxime DESAULNIERS

CKSB Saint-Boniface est devenu une station régionale des Services français de Radio-Canada le 1er avril 1973. Ce tournant dans l'histoire de la radio-diffusion française au Manitoba est accompagné de deux nominations importantes dans l'organisme Radio-Canada. Ainsi, M. Roland Couture, directeur de CKSB de 1949 jusqu'au 1er avril 1973, est nommé adjoint au chef des Services français (M. Léo Rémillard) pour la région des Prairies; d'autre part, M. Maxime Desaulniers, directeur adjoint de CKSB depuis 1971, est nommé directeur de la station régionale CKSB.

M. Couture, originaire de Saint-Boniface, a été membre du Conseil d'administration de CKSB depuis sa fondation (1945). M. Couture fait partie de plusieurs comités: il est membre d'une commission qui étudie les besoins financiers des trois universités du Manitoba et des collèges affiliés; il est l'un des trois représentants manitobains du Comité Canada, dont est membre l'association des radiodiffuseurs manitobains. M. Couture a été président de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface en 1953, président du comité de publicité de la fondation catholique du Manitoba, il a fait partie du bureau de direction canadien de la Croix-Rouge, il a été président du Centre hospitalier Taché pour personnes âgées et membre du Conseil de la Corporation du Collège de Saint-Boniface.

M. Maxime Desaulniers, originaire de St-Pierre au Manitoba, a été au service du poste CKSB de 1949 à 1959. A compter de 1960, il est agent d'exploitation et directeur des programmes à CBWFT (Winnipeg), puis directeur de la station CBVF-FM (Vancouver) de 1969 à 1970. Il est revenu à CKSB en 1971, à titre de directeur-adjoint.

Selon M. Desaulniers, le contenu de la programmation de CKSB n'a pas tellement changé depuis la vente à Radio-Canada, et ne changera pas tellement au cours de l'été. Bien que la proportion réseau-local des heures de diffusion demeure la même (70-60), il y aura sûrement des changements (obligatoires) apportés à l'horaire. M. Desaulniers donne l'exemple de "L'opéra" (émission du réseau) diffusée le samedi après-midi; "Discothèque ouverte" (émission locale du samedi après-midi) pourrait être reprise à un autre temps, possiblement le samedi soir, remplaçant une émission du réseau.

Un changement très important est l'établissement d'un budget qui permettra de verser des argents directement à la réalisation d'émissions locales. Le nouveau directeur de CKSB tient à signaler qu'il y aura un grand effort de "décentralisation" de fait, voir trouver les nouvelles de la campagne, toutes aussi importantes que les nouvelles de la ville.

M. Desaulniers entrevoit très peu de changements, pour le présent, du côté du personnel, des 24 employés actuels. Il précise que, selon les exigences de Radio-Canada, une certaine "spécialisation" devra se faire. Par exemple, alors qu'il y avait des annonceurs qui faisaient de la technique, il y aura maintenant tout simplement des annonceurs et des techniciens, chacun à sa tâche.

D'autre part, deux positions ont été créées, et les postulants sont invités à faire application auprès du directeur. CKSB est à la recherche d'un réalisateur et d'un assistant à la production.

La majorité des employés actuels à CKSB ont reçu une augmentation de salaire avec "l'arrivée" de Radio-Canada (qui s'était engagé à fournir un emploi, à un salaire pas inférieur, à tous les employés à plein temps). Ces employés sont actuellement en période de "probation" pour trois mois.

Le CRTC, qui a accordé son approbation à la vente de CKSB à la Société Radio-Canada, avait dû répondre à une intervention d'un groupe représentant diverses ethnies qui bénéficiaient depuis plusieurs années d'un temps d'antenne pour diffuser des émissions en leur langue (ukrainienne, polonaise, allemande, portugaise, juive, et italienne). Le CRTC a décidé, pour une période de douze mois, de mettre du temps d'antenne à la disposition de ces groupes "afin d'accorder à ceux qui ne l'ont pas encore fait un délai suffisant pour conclure d'autres ententes convenables concernant la diffusion de leur programmation dans la région de Winnipeg". M. Desaulniers a signalé que déjà un de ces groupes avait indiqué qu'il n'était pas intéressé à revenir et diffuser sur les ondes de CKSB. Au moment de cette entrevue, M. Desaulniers a indiqué qu'une rencontre devait avoir lieu prochainement avec les groupes ethniques pour trouver la façon la plus équitable de mettre en application le désir du CRTC.

H.P.



EDITORIAL

LES RICHES SONT DES PAUVRES

Un auteur, dont je respecterai l'anonymat, écrivait récemment que "le monde n'aime pas les gens libres, il en est jaloux". L'auteur en question parlait des gens "normaux" et des gens "anormaux", les déficients mentaux ou handicapés. La situation était la suivante - "Notre ami 'normal' rencontre François (écrit-il), qui est un gars qui rie beaucoup. Certains l'appellent un mongolien, mais nous l'appelons François. Il est presque toujours joyeux, détendu, ouvert. Le brave visiteur, qui fait partie du monde des normaux pleins de soucis (familiaux, personnels, d'argent, etc.) avait vraiment une longue tête, morose, soucieuse; il a regardé François, puis il s'est tourné vers moi en disant: 'C'est quand même triste des enfants comme ça! ' François continuait à rire, et lui, continuait à avoir ses problèmes..."

On déplore un François qui est heureux, et on voudrait qu'il soit un adulte 'normal' - au regard triste et portant les problèmes du monde...

Cette attitude du visiteur envers François est typique, dans le sens du "rejet" dont les soi-disant anormaux de notre société sont victimes: "Ils ne sont pas normaux, donc ils font pitié et ne peuvent pas être heureux". Ce raisonnement populaire n'est fondé sur aucune réalité, puisque ces personnes, blessées dans leur intelligence ou dans leur physique, ont le droit et toutes les possibilités d'être heureux. Dans leur recherche du bonheur, les personnes 'normales' sont déconcertées par la joie et la paix dont peuvent faire preuve les handicapés. Les personnes 'normales' rejettent les 'anormales' et refusent leur bonheur - comme si le bonheur était quelque chose de très compliqué, que l'on pouvait se mériter seulement en étant adultes tristes, accablés de problèmes. Par cette contrariété qui surgit devant un bonheur très simple, l'on serait porté à croire que les gens normaux sont vraiment des anormaux, que les anormaux sont normaux, que les riches sont pauvres et que les pauvres sont riches.

Pourquoi cette peur devant un handicapé, ou une personne blessée dans son intelligence? Cette peur traduit notre refus de comprendre les souffrances des autres, notre grand désir de sécurité; mais plus grave encore, cette peur traduit notre refus et notre rejet du monde des "anormaux", et le rejet ressenti par eux est ce qu'il y a de plus atroce dans ce monde où il est si important d'être voulu et aimé.

Le ministre du travail au Manitoba, M. Russ Paulley, signalait récemment qu'il y avait encore beaucoup trop d'employeurs qui refusaient d'embaucher un handicapé, à cause de leur conviction erronée que "embaucher un handicapé, c'est vouloir des problèmes".
Les 358 handicapés pour lesquels les conseillers de la Société des enfants et adultes handicapés ont trouvé un emploi en 1972, démontrent bien que ces gens ont leur place à occuper dans notre société et sur le marché du travail. Leur détermination et désir de faire preuve de leur compétence font d'eux des employés en qui l'on peut avoir confiance.

Il faut cesser de s'attarder sur "l'anormalité" d'une personne, et reconnaître plutôt qu'on a beaucoup à apporter à cette personne, tout comme on a beaucoup à apprendre d'elle.

Hubert Pantel

lettres

L'AVORTEMENT D'EMBRYONS HUMAINS

Il est un problème qui attire l'attention de l'Eglise, des pouvoirs publics, de l'opinion et du journalisme: par exemple c'est un fait, celui de l'avortement. Ce problème est posé brutalement par les avortements clandestins et par des procès: d'où des projets pour la libération de l'avortement, thérapeutique ou non. L'Eglise ne dénie pas à l'Etat le droit de légiférer pour assurer une certaine santé dans un pays, en des circonstances données; elle ne refuse pas du tout au juge le droit à la clémence dans des situations difficiles et douloureuses. Car l'Eglise respecte, en leur propre domaine, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire, mais Elle rappelle que le légal n'est pas nécessairement moral et que le légal passe facilement pour moral, aux yeux de beaucoup qui peuvent être de bonne foi.

On dit que l'embryon, même s'il est humain, n'est pas nécessairement humanisé, c'est-à-dire voulu, accepté, aimé par ses parents. Mais, s'il peut être humanisé, n'est-ce pas parce qu'il est déjà fondamentalement humain? Le fait de ne pas être voulu, accepté, ni aimé n'empêche pas l'enfant d'être déjà un être humain.

L'Eglise, dans une "tradition unanime et continue", professe avec Vatican II, le Pape Paul VI et l'ensemble des épiscopats, que la vie humaine doit être sauvegardée dès sa conception: ce faisant, l'Eglise manifeste encore et toujours son estime pour l'homme: elle proteste contre toute violence qui déshumanise l'humanité, quels que soient la race, le sexe, la santé et l'âge: elle est la plus soucieuse de la justice sociale et de la paix internationale. Le respect de l'enfant dès la conception est un élément de tout le combat humain et chrétien pour l'homme: pour la nécessité d'un salaire vital, d'un habitat convenable et d'un soutien effectif de la famille.

D'ailleurs toucher aujourd'hui à la morale de l'avortement, n'est-ce pas demain légitimer l'euthanasie du nouveau-né? Les Romains du paganisme justifiaient une telle pratique de la suppression du "pauvre"; car l'enfant né ou à naître est pauvre, sans défense, mais si riche de mystérieuses virtualités, Saint-Exupéry pensait qu'il y avait des "Mozart assassinés".

(...)

Nous vous remercions Monsieur le Rédacteur de bien vouloir autoriser la parution de ce texte, prochainement.

Claude MORIN
1570, chemin Lucerne
Montréal 305

(1) Extrait de l'allocution prononcée par le Cardinal Renard au cours de la messe des Journalistes, Lyon, 3 février 1973, tiré de la Documentation Catholique No 1626.

DU NOMBRE DE FRANCO-MANITOBAINS

175, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
le 1er mai 1973

La Rédaction
La Liberté
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba

Cher monsieur,

Selon la commission fédérale des Frontières Electorales du Manitoba il y a 60,510 personnes d'expression française en notre province. Ceci paraît être accepté par la Société Franco-Manitobaine, qui dit: "Il ne faut pas oublier que 30,605 parlant français demeurent dans la nouvelle ville de Winnipeg sur un total de 60,545." (La Liberté, page 17, 28 février 1973).

Cependant, permettez-moi de soulever un point qui je crois intéresse tous vos lecteurs.

"La population du Manitoba se chiffre officiellement à 1,015,000. Ces calculs sont du Département de la Santé et du Bien-être Social au Manitoba, et dépassent de plus de 25,000 les chiffres officiels de Statistiques Canada. Le Département de la Santé et du Bien-être Social avait compilé méticuleusement ses statistiques, qui finalement furent approuvées par Statistiques Canada: ce qui a valu au gouvernement manitobain un déboursement supplémentaire de $8.2 millions de l'apport fédéral au programme de primes médicales et soins médicaux." (La Liberté, page 2, 18 avril 1973).

Ce qui nous rendrait à croire que les Franco-Manitobains sont plus nombreux que les soixante mille rapportés par le gouvernement fédéral et utilisés par la SFM.

En effet, le "Manitoba Vacation Handbook 1972" publié par le Département du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles, rapporte qu'il y a 63,936 personnes d'origine française au Manitoba (soit 9.1% de la population provinciale).

Comme le nombre fait la force, nous sommes plus forts que nous le croyions.

Sincèrement,

Robert Levacque

NOTRE PIRE ENNEMI...

le 7 mai 1973

M. Massicotte:

Je vous écris simplement pour vous remercier de votre article paru dans La Liberté de la semaine passée. Il était temps que quelqu'un ose dire de telles choses.

Merci pour vous être si bien impliqué au milieu minoritaire des Franco-manitobains. Vous avez dit une grande vérité en mentionnant que le pire ennemi d'un Canadien français au Manitoba, c'est un autre Canadien français. Nous faisons face continuellement comme étudiants francophones, au ridicule si nous osons nous affirmer dans notre langue.

Continuez à nous aider à persévérer... En sachant que d'autres se sentent de la même façon, c'est encourageant. Avec "ces maudits Québécois"... on va s'en sortir.

Merci Germain.

Madeleine Mulaire,
Saint-Pierre

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse Ouest Limitée.

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tel.: 247-4823)

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Toupin propose de plus grands bénéfices au régime de pension

Au cours d'une conférence des ministres fédéraux-provinciaux du Bien-être social, tenue à Ottawa le 26 avril, l'honorable René Toupin, ministre de la Santé et du Bien-être social au Manitoba, fit appel à des bénéfices plus expansifs pour les retirés et les invalides sous le Régime canadien de pension (C.P.P.). En proposant une série de changements, M. Toupin fit entendre que les bénéfices du Régime de pension appartenaient de droit à leurs contribuables et aux récipients qui, en cas échéant, reçoivent les paiements. Ces paiements devraient donc leur suffire, sans qu'ils soient dans l'obligation de demander au gouvernement un support supplémentaire.

Pour fin de suffisance, les bénéfices devront par le fait même s'élever au-dessus du niveau minimum acceptable de vie, afin de protéger les familles en question des diverses fluctuations économiques.

A cette fin, M. Toupin recommande: 1) le niveau du gain maximum susceptible à être pensionné devrait être élevé de $5,500. en 1972 à $6,300.00 en 1973, $7,100.00 en 1974 et $7,-800.00 en 1975, avec l'exemption minimum de base demeurant toujours à $600.; ceci afin de légitimer sous le Régime de pension une rétention d'un plus grand nombre de contribuables; 2) sous le Régime canadien de pension, les bénéfices du taux uniforme de pension devraient dorénavant équivaloir au niveau prédominant du régime de la Pension de vieillesse; 3) le plafonnage, auquel est présentement soumis le taux de pension, devrait être éliminé; 4) les bénéfices des retirés ou des invalides devraient être disponibles à l'épouse du contribuable, ainsi qu'aux enfants du, ou de la, contribuable, du sexe mâle ou femelle, afin d'empêcher toute discrimination.

M. Toupin a mentionné le besoin de corriger certains détails techniques qui, semble-t-il, empêchent la justice de se bien pratiquer au niveau du Régime canadien de pension.

Au cours de cette même conférence, M. Toupin préconisa un engagement du gouvernement fédéral envers le développement du marché du travail, ainsi qu'envers un programme plus élaboré de sécurité sociale. "C'est bien là le noeud, dit-il, de toute notre politique de développement social."

Il est clair, de dire M. Toupin, qu'il est nécessaire qu'une réforme dans la politique sociale au Canada soit entreprise par le gouvernement fédéral. C'est bien là, dit-il, que réside la première responsabilité financière de l'état.

Pour sa part, le Manitoba ne s'est pas résigné à l'acceptation des faiblesses dans le programme existant de sécurité sociale et des conditions peu favorables au marché du travail, mais au contraire a poussé certaines tentatives d'améliorations pour subvenir aux problèmes. Par exemple, de citer M. Toupin, les mesures prises dans le but de la redistribution du revenu, la création d'emplois qui maintiendraient le taux de chômage à un des plus bas vécus au pays, les logements à prix modique, etc.

L'approche manitobaine envers le développement social se fit sur trois plans diversifiés: 1) le concept du revenu garanti; 2) l'emploi garanti; 3) l'intégration d'un programme de sécurité sociale.

Le gouvernement manitobain supporte fortement la proposition fédérale qui préconise un accroissement substantiel des allocations familiales au point où elles seront susceptibles d'impôt. Le but principal de ces allocations familiales, de dire M. Toupin, est bien de subventionner tous les coûts de la puériculture.

La proposition fédérale souhaite d'élever l'allocation jusqu'à $20 par mois, soit une hausse de $12.00 en moyenne, par enfant. M. Toupin remarqua, par ailleurs, qu'il ne faudrait pas limiter l'allocation à ce montant, mais qu'il y ait des révisions périodiques de cette politique.

M. Toupin suggère le premier juillet comme date d'entrée en vigueur de la proposition, devançant celle-là de six mois.

EXCURSION À ST-LÉON

C'est par une excursion à St-Léon que la Société Historique de Saint-Boniface va clôturer son programme pour l'année 1972-73. L'excursion dans la région de la Montagne est prévue pour le samedi, 12 mai prochain. Le départ se fera du Collège de Saint-Boniface à 12h30 précises. A St-Léon, il y aura des visites spéciales, une courte conférence et un souper offert par nos hôtes.

Pour faire sa réservation, il faut téléphoner avant le vendredi midi à 247-9851 ou 233-3655. Le coût total est de $5.00 seulement.

Veuillez noter encore que l'assemblée annuelle de la Société se tiendra le vendredi, 25 mai, au Centre de Pastorale.

RÉUNION — CLUB LA VÉRENDRYE

Les femmes du Club La Vérendrye auront leur prochaine assemblée générale au Club La Vérendrye (rue Des Meurons) le 23 mai prochain, à 8h30 du soir. La réunion aura lieu au parloir au premier plancher.

Il y aura un invité spécial, et la soirée promet d'être intéressante. Toutes les dames-membres sont invitées d'assister à cette réunion, et d'y apporter leurs idées.

Nouveau programme de soins à domicile à Ste-Anne

En janvier 1973, l'Unité Sanitaire de la Rivière-Rouge et l'Hôpital de Ste-Anne lancèrent conjointement un projet destiné à l'amélioration de la disponibilité de soins professionnels à domicile dans la région.

Le nouveau programme comprend deux infirmières, Mme Julie Meilleur de l'hôpital de Ste-Anne, et Mlle Laurette Aubin de L'Unité Sanitaire de la Rivière-Rouge, ainsi que Mme Ida Lévesque, secrétaire. L'hôpital assume le coût des services de bureau et des fonctions de l'infirmière de l'hôpital, tandis que les frais d'administration, médicaux et de coordination des soins sont la responsabilité de L'Unité Sanitaire de la Rivière-Rouge.

QUEL EST LE BUT DU PROGRAMME ?

Le programme de soins à domicile a pour but de maintenir et d'améliorer les soins de santé requis par les gens de la région, tout en faisant un meilleur usage de l'argent disponible pour la santé. Les soins d'une infirmière sont dispensés à domicile sous la direction du médecin du patient. Ces services ont, dans bien des cas, diminué ou empêché l'hospitalisation du patient.

QUI PEUT REVEVOIR DES SOINS A DOMICILE ?

Le service est disponible à tous les résidents du district desservi par l'hôpital de Ste-Anne et à toutes les personnes de la région qui reçoivent des soins de santé. Ces services sont offerts gratuitement mais les médicaments et certains équipements sont fournis par les patients.

RECOMMANDATION

Un patient est confié au programme de soins à domicile par son médecin, et l'infirmière soumet au médecin un rapport régulier de l'état du patient.

L'infirmière de l'hôpital visite les patients hospitalisés et peut ensuite mentionner le nom des personnes aptes à recevoir des soins à domicile. Elle se rend aussi assez régulièrement à la clinique médicale locale afin de discuter avec le médecin des progrès du patient et de nouvelles recommandations de patients pour soins à domicile. Les patients sont admis aux services du nouveau programme sous la recommandation du médecin et du Comité de revision.

QUELS GENRES DE SOINS SONT DISPENSES ?

Les deux infirmières possèdent amplement d'expérience dans les soins à domicile et dans le travail professionnel de garde-malade. L'infirmière peut surveiller la médication d'un patient, s'occuper de traitements actifs tels que pansements, etc., exercer la physiothérapie passive sous la direction d'un physiothérapiste et fournir son assistance en ce qui se rapporte au bain du patient et aux techniques des soins à domicile. Elle voit aussi à la nécessité d'un équipement médical pour soins à domicile, tels que chaises roulantes, etc., et s'occupe de la livraison et du fonctionnement de l'équipement requis.

A la fin de l'année 1973 on fera l'évaluation de ce programme, et l'expérience acquise sera une assistance dans la planification de programmes semblables dans d'autres parties de la région de l'Unité Sanitaire.



d'une région à l'autre

AU SÉMINAIRE

Pendant le week-end de Pâques, soit du jeudi 19 avril au samedi soir 21 avril, il y eut au Séminaire une session de réflexion sur la prière, dans le genre d'un camp liturgique. Les organisateurs de ce week-end, soit l'abbé Robert Campeau, Gilles Beaudry, Denis Beaudette et Fernand Frigon, avaient profité de l'absence des gars du Séminaire qui étaient chez eux en vacances, pour faire ce camp. La session était ouverte aux adultes ainsi qu'aux jeunes et l'assistance fut très bonne, vu que c'était la première session de ce genre. Félicitations aux organisateurs ainsi qu'aux participants.

Dans le domaine culturel, tous les gars du Séminaire ont participé à des "auditions musicales", organisées par le Comité culturel. Ces auditions eurent lieu les 23, 24 et 25 avril et comprenaient une série de chansons françaises ainsi qu'une biographie des chanteurs. Le but de ces auditions était de mieux faire connaître aux gars la chanson française ainsi que ses chanteurs populaires.

Egalement dans le domaine culturel, la classe de la 10e année a présenté une pièce intitulée "Boubouroche", au Cercle Molière, lors du Festival Théâtre Jeunesse. La pièce fut jouée mercredi le 2 mai et fut bien appréciée par les nombreux spectateurs. Félicitations aux participants talentueux, dont Gilles Dorge, Roger Lafrenière, Martial Tougas, Michel Audette et Jean-Pierre Noël.

Tel qu'annoncé, le dimanche 29 avril eut lieu le "Vin-Fromage" annuel, organisé par l'Association des Parents. En dépit de la partie de hockey qui se déroulait en même temps il y eut une nombreuse foule encore cette année. Ce fut certainement un des plus beaux "Vin-Fromage" jusqu'à date, grâce au dévouement et au travail de plusieurs parents qui avaient très bien organisé cet événement.

C'est aussi ce même jour qu'a eu lieu le grand tirage d'Elan '73, dont le prix était mille dollars. Ce projet, aussi organisé par les parents, rendit Messieurs Léon, David et Raymond Labelle de l'Imprimerie Labelle très heureux, car ce fut eux les gagnants du grand tirage. Cependant, ils n'ont pas gardé pour eux-mêmes tout le plaisir. Peu de temps après, ces messieurs firent un don de cent dollars au Séminaire et la direction leur en est très reconnaissante.

En somme, le "Vin-Fromage" et le tirage furent un énorme succès et tous les gars du Séminaire félicitent chaleureusement les parents pour leur beau travail.

Roger Bilodeau

POWERVIEW

Mme Armand Désilets 367-2385

Mardi le 17 avril, M. Joseph Vincent se rendait à Villa Youville de Ste-Anne visiter sa mère, Mme Victorine Vincent, à l'occasion de son 98e anniversaire de naissance. Il était accompagné de son épouse, son neveu Robert Vincent et son épouse, et le père de cette dernière, M. Antonio Boiteau. Ils visitèrent aussi M. et Mme Rose Vincent. Profitant de l'occasion, M. Boiteau, accompagné de sa fille, allait visiter sa soeur invalide au foyer Ste-Thérèse, à Otterburne.

M. et Mme Alfred Alarie, M. et Mme Henri Alarie et leur fille Caroline, passèrent la fin de semaine à Powerview, visitant parents et amis.

M. et Mme Robert Berthelette et famille se rendaient en fin de semaine à Kenora passer quelques jours chez leur frère et soeur.

Mme Harry Skene, avec son bébé, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Paul Alarie.

M. Roland Cyr de Kenora, accompagné de sa famille, était en visite chez sa mère, Mme Auréa Sawchyn.

Le lundi 30 avril, les dames auxiliaires de la paroisse se réunissaient chez Mme Albert Pelland pour leur assemblée mensuelle, sous la présidence de M. le curé. L'on donna le rapport financier, ainsi que le résumé des activités de l'année écoulée; l'on prit des décisions concernant le souper et la soirée des personnes âgées, dont les dames sont responsables ce mois-ci. Il y eut ensuite discussions sur certains problèmes de la paroisse. Il y eut plusieurs suggestions émises, devant aider à résoudre ces problèmes. A savoir maintenant si aucune d'elles sera la vraie solution.

LA BROQUERIE

Le vendredi 27 avril avait lieu à l'école élémentaire de La Broquerie la première assemblée publique de l'Association de la Faune de la Rivière Seine. Environ trente-cinq personnes y assistèrent; entre autres, le directeur exécutif de la "Manitoba Wildlife Federation", M. Paul Murphy. On devait présenter des films mais on n'a pas pu le faire, à cause de la durée prolongée de la réunion. Espérons que ces films seront présentés à une autre assemblée.

La soirée avait débuté avec la présentation du conférencier, M. Murphy, par M. Oscar Gagnon. La causerie de M. Murphy portait sur le procédé d'organisation d'une association pour la préservation de la faune. Celle-ci fut suivie d'une période de questions. Puis vint l'élection des officiers. M. Adélard Gauthier de La Broquerie fut élu président, M. Bill Hornick de Marchand, vice-président et Mme Pauline Piché, secrétaire, tandis que MM. Eddy Boivin et Alfred Mezebrowski de Giroux, Denis Ayotte de St-Boniface, Louis Granger de La Broquerie et Rosaire Grenier de St-Labre furent nommés directeurs.

Après l'élection, le président élu exhorta les personnes présentes à devenir membre de l'Association. Le tout se termina par un goûter.

TRANSCONA

REUNION ANNUELLE L.F.C. La Ligue des femmes catholiques de l'Assomption tiendra sa réunion annuelle le mercredi 16 mai, à 8h00 p.m., au Centre culturel. Les membres voudront bien se rendre à l'église ukrainienne de "St. Michael", 400, rue Day, à 7h30 précises, pour la récitation du Rosaire en conjonction avec les dames de cette paroisse. Belle occasion pour visiter cette magnifique église. Après les rapports annuels et l'élection des officiers pour l'année 73-74, il y aura, comme divertissement, un goûter au restaurant "Champs". Qu'on retienne bien la date du 16 mai, et soyons fières de notre Ligue !

ATTENTION JEUNES FRANCO-MANITOBAINS!

La Société Franco-Manitobaine vous offre

UN COURS POUR MONITEURS DE TERRAINS DE JEUX

en deux parties :
- du 11 au 13 mai et du 18 au 20 mai
- au Centre d'entraînement de leadership à Gimli
- avec un programme comprenant les aspects suivants :

A. du 11 au 13 mai
* danse folklorique
* musique
* arts et artisanat
* théâtre
* contes et récits
* événements spéciaux
etc.

B. du 18 au 20 mai
* jeux
* leadership avec enfants
etc.

Les participants doivent assister aux deux sessions;

- Il y aura des personnes de ressources compétentes dans chaque domaine
- Dans les frais d'inscription ($12.00 - donc $6.00 par fin de semaine) sont inclus :
  * le cours
  * chambre et pension avec surveillance
  * Transport en autobus de St-Boniface à Gimli et retour.

Appelez Marc Arnal, coordonnateur jeunesse à la S.F.M., au 233-4915 pour demande d'inscription.

ANNIVERSAIRES des membres du Plan de Sécurité Familiale

M. Léo Rémillard, rue Dumoulin, Saint-Boniface,	du 10 mai
M. Eugène Mulaire, Saint-Lazare,	du 11 mai
M. Gilbert Brunette, Sainte-Anne,	du 12 mai
M. Ernest Bouchard, chemin Covent, Saint-Boniface,	du 13 mai
M. Armand Hamotine, avenue Crystal, Saint-Vital,	du 13 mai
M. Jules Lafond, La Salle,	du 13 mai
M. Georges Forest, rue Champlain, Saint-Boniface,	du 14 mai
M. Edmond Gauthier, rue Kitson, Saint-Boniface,	du 14 mai
M. Isidore Dandonneau, rue Ritchot, Saint-Boniface,	du 15 mai
M. Martial Gaudreault, boul. Provencher, Saint-Boniface,	du 15 mai
M. René Toupin, East Saint-Paul,	du 15 mai

Contact Canada

Contact Canada lance une invitation aux personnes de la ville et de la campagne qui seraient intéressées à recevoir dans leur foyer un (une) étudiant(e) universitaire ou un (une) jeune travailleu(r) (se), Canadien(ne) ou étranger(e), afin de lui donner l'occasion de partager notre vie manitobaine pour des séjours variant entre 4 et 5 jours, soit du 28 juin au 2 juillet, soit du 14 au 18 juillet ou du 1er au 6 août.

Pour plus de renseignements, on peut écrire à :

Contact Canada
208-345, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

ou appeler Emile Hacault, Denis Beaudette ou Jeanne Dupuis au 233-4915.

LA SFM VOUS INFORME 233-4915

MINI-FRANCO-FUN

Réservez samedi, le 12 mai, pour la réunion générale des mères impliquées dans les mini-franco-fun. Le personnel de planification pour cette rencontre vous promet une journée plaisante en forme de conférences et causeries avec M. Marcel Lacroix, spécialiste en culture physique, et Mme Solange Souchay, spécialiste dans l'éducation des enfants d'âge pré-scolaire. Il y aura aussi un dîner en commun, ainsi qu'un échange d'idées dans des discussions de groupes. N'oubliez pas, tout ceci se passe le samedi 12 mai 1973.

Mme Alice St-Onge 882-2380

AUBIGNY

Plusieurs parents d'Aubigny qui ont des enfants à l'école de Ste-Agathe se sont rendus à cet endroit mardi le 1er mai, pour y voir une exposition de projets, dessins, cahiers et albums que les élèves avaient mis en exhibition, un peu partout dans le gymnase. Ils se sont ensuite rendus au laboratoire où chaque élève faisait une démonstration, tout en expliquant l'expérience qu'il avait choisie de faire.

Les parents ont beaucoup apprécié l'exposé que les filles de la 8e année ont fait de leur programme de catéchèse, avec l'aide de fiches qu'elles avaient préparées.

Il y eut aussi la présentation d'une pièce de Molière, "Jugement de Dieu". Cette même pièce fut ensuite présentée au Centre culturel de St-Boniface le 3 mai. Une autre partie du programme consistait en récitation de poèmes par plusieurs élèves. Entre chaque poème, il y avait un intermède où une jeune fille jouait de la guitare.

Les parents sont revenus très satisfaits du beau travail fait par leurs enfants; ils sont reconnaissants aux professeurs du dévouement dont ils font preuve.

M. Armand Guenette 883-2390

ST-LAZARE

Nos jeunes sont revenus enchantés de leur expérience au Centre Culturel, lors du Festival théâtre Jeunesse et de leur participation au Mélo-Mani qui avait lieu à St-Eustache. Un merci spécial aux responsables de cette tournée.

Félicitations à Mervin et Anita Haney, pour la naissance d'une fille, ainsi qu'à Guy et Janet Fouillard, pour la naissance d'une fille.

Bon voyage au Père Comeault, qui passera une quinzaine de jours en retraite à l'abbaye Notre-Dame-du-Lac, d'Oka, Québec.

Nous vous rappelons que la boîte à chansons aura toujours lieu le 27 mai dans l'auditorium de l'école élémentaire. C'est une soirée qu'il ne faut pas manquer.

Les pratiques de baseball sont commencées et on s'attend à ce que les parties régulières commencent bientôt.

Mme Léopold Chartier 882-2202

STE-AGATHE

Le 29 avril, les paroissiens de Ste-Agathe étaient honorés par la visite du Révérend P. Roland Dubourd, Père Blanc, missionnaire en Afrique, qui célébra les deux messes. Celui-ci sut avec l'esprit de foi qui l'anime, captiver l'attention des fidèles en ses homélies qui démontrent clairement la foi convaincue et la confiance dans le Christ qui doit animer ce que doit vivre chaque chrétien dans sa vie quotidienne. Il expliqua comment la prière, le sacrifice et le bon exemple des parents peut faire germer des vocations missionnaires dans nos foyers, et subvenir aux besoins des missionnaires. Le dimanche soir, au Centre Culturel, le Père Dubourd présenta des vues animées fort intéressantes, démontrant le travail qu'accomplissent les dévoués missionnaires dans les pays de mission qui leur sont confiés et, en particulier, dans sa mission africaine de Singida. Le Père Dubourd, très éloquent, a su captiver agréablement son auditoire par ses exemples pratiques et son grand coeur de missionnaire. Tous ont bien joui de son entretien jovial des plus intéressants, et ont pu retirer des renseignements profitables sur la charité et l'amour qui animent la vie des missionnaires en pays lointains.

Le mardi 1er mai tous les parents d'Aubigny et de Ste-Agathe étaient invités à se rendre à l'école de Sainte-Agathe pour rencontrer les instituteurs et constater le travail accompli par leurs enfants de la maternelle à la 9e année. Tous pouvaient examiner le travail exposé au gymnase et visiter les classes à leur guise. Les élèves du 9e, sous la direction de Mme Cécile Bahuaud, présentèrent une pièce intitulée "Le Jugement de Dieu". La pièce fut présentée aussi le jeudi soir, 3 mai, au Cercle Molière de St-Boniface. Une session de catéchèse suivit durant laquelle des élèves donnèrent leurs impressions. Les élèves du grade 7, sous la direction de Mme Rioux, récitèrent aussi des poèmes. Les parents furent ensuite invités à se rendre au laboratoire de sciences où des élèves, sous la direction de leur maître, M. Hébert, expliquèrent et démontrèrent des expériences intéressantes qu'ils avaient faites. La soirée, qui fut une amicale rencontre des maîtres et des parents, fut très intéressante pour tous.

Mme Constance Tougas 422-5497

STE-ANNE

M. C.F. McNaughton Senior, vice-président de la Banque de Montréal, division Manitoba et Saskatchewan, est heureux d'annoncer que M. André Chaput a été nommé gérant de la banque à Ste-Anne. André, natif de Ste-Anne, a commencé à travailler pour la Banque de Montréal en 1964. Son poste antérieur était celui de direction en administration à la branche de Park et Cumberland, à Thunder Bay en Ontario. M. Chaput remplace Paul G.-E. Dupré, qui a été transféré à St-Boniface, dans le poste de gérant de comptabilité. C'est avec regret que nous voyons partir Paul et Lucille Dupré qui, durant leur séjour à Ste-Anne, ont été de très bons citoyens. Bonne chance à vous deux, et beaucoup de bonheur dans votre nouvelle position.

Le Club des hommes d'affaires eut un souper d'adieu en l'honneur de M. Paul Dupré à l'occasion de son départ. On lui présenta une plaque souvenir pour les services qu'il a rendus. Paul a été le premier président du Club.

Félicitations à Gilberte Bohémier, qui eut l'honneur d'être nommée la meilleure comédienne au Festival Théâtre Jeunesse, ainsi qu'à Joanne Tougas qui fut nommée la meilleure comédienne de soutien. Ces deux jeunes filles faisaient partie de la Troupe de l'Aurore, qui présenta la pièce "L'effet des rayons gamma sur les vieux garçons". Cette pièce se mérita aussi une mention honorable.

Il y eut, le 23 avril, à Beauséjour, une réunion du "Tourist and Convention Association of Manitoba", (East-Man Branch. Le thème de cette réunion était "Visitez d'abord le Manitoba". Beaucoup d'emphase fut mis sur l'importance de faire connaître le Manitoba, et surtout la région est du Manitoba. Comme l'indique la carte géographique de la région est du Manitoba, nous protégeons une section importante de lacs et paysages qui procurent un champ d'activité très vaste pour les touristes. C'est pourquoi un comité a été formé pour travailler de concert avec le département du tourisme du Manitoba, la Corporation du développement régional et les Chambres de Commerce de cette région, le but étant de promouvoir le tourisme au maximum. Un comité de publicité a été formé, dont Mme Irène Manaigre de Ste-Anne et M. Raymond Museurs de St-Pierre, entre autres, feront partie. Les objectifs immédiats de ce comité sont: 1) accroître le nombre des membres; 2) le comité de publicité préparera, publiera et distribuera la littérature qui servira de réclame pour le tourisme; 3) promouvoir des programmes qui bénéficieront à tous les membres et à la région en particulier. Les membres sont très optimistes pour l'avenir de l'Association. On espère qu'avec les efforts de chacun, on pourra emmener les manitobains à visiter leur propre province. Une invitation cordiale est faite à tous ceux qui sont intéressés, de s'adresser soit à Mme Irène Manaigre ou à M. Robert Arbez, pour l'information requise.

PROJET D'ENSEMENCEMENT – ÉTÉ 73

OTTAWA, AVRIL 1973 – Le ministère fédéral de l'Agriculture communique aujourd'hui son interprétation du récent rapport de Statistique Canada sur les projets d'ensemencement des agriculteurs.

M. B.W. Paddock a préparé l'interprétation touchant les céréales et les oléagineux, tandis que celle des pommes de terre a été faite par M. T.A. Bennett. Les deux sont économistes des perspectives à la Direction de l'économie du Ministère.

Le rapport de Statistique Canada signale que les agriculteurs des Prairies se proposent en 1973 d'accroître de 3.1 millions d'acres leurs superficies en céréales et oléagineux par rapport à 1972. Presque toute l'augmentation sera consacrée au blé de printemps (2.9 millions d'acres).

Les agriculteurs des Prairies ont également l'intention de réduire de 3.3 millions la superficie en jachère qui sera de 25.7 millions d'acres.

Le manque d'humidité dans les Prairies ne permet pas de déterminer avec précision à l'heure actuelle les répercussions que peuvent avoir ces intentions.

Le rapport, au 15 mars 1973, indiquait aussi une faible augmentation des étendues en pommes de terre.

BLÉ

La superficie prévue en blé de printemps (y compris le blé dur) est de 23.9 millions d'acres au Canada. Advenant un rendement moyen de 26 boisseaux à l'acre, la moisson serait d'environ 621 millions de boisseaux et l'approvisionnement pour 1973-1974 de quelque 968 millions de boisseaux, soit une réduction d'environ 6% au regard de l'an dernier.

ORGE

On s'attend que la surface d'orge pour l'ensemble du pays augmente un peu en 1973. Si le rendement est de près de 42 boisseaux l'acre, la production totale augmentera probablement de quelque 15 millions de boisseaux. On s'attend que les stocks d'orge à la fin de 1972-1973 soient supérieurs à ceux d'il y a un an. Les approvisionnements d'orge pour 1973-1974 pourraient augmenter d'environ 35 millions de boisseaux par rapport à l'an dernier. Par conséquent, le report des stocks d'orge ne devrait enregistrer aucune augmentation en 1973-1974.

AVOINE

On s'attend à un accroissement de 8% de la superficie en avoine au pays, soit 7.74 millions d'acres. Si le rendement moyen à l'acre en 1973 est de 50 boisseaux, la production sera de 387 millions de boisseaux et les approvisionnements d'environ 437 millions, soit quelque 19 millions de boisseaux de plus que l'an dernier. Les disponibilités d'avoine en 1973-1974 devraient être abondantes et l'on prévoit un certain accroissement des stocks.

COLZA

On ne prévoit pas de changements sensibles aux superficies de colza en 1973. A cause d'une forte réduction dans le report, les disponibilités canadiennes en colza diminueront vraisemblablement de 20% en 1973-1974 et les exportations s'en trouveront probablement un peu réduites. Néanmoins, à cause d'une forte hausse (15%) prévue dans la production de soja aux Etats-Unis, le prix des tourteaux devrait être moins élevé en 1973-1974. On prévoit également qu'une production accrue de soja et d'huile de palme pourrait entraîner une certaine baisse du prix des huiles. En conséquence, le prix du colza en 1973-1974 devrait être quelque peu inférieur à celui de 1972-1973.

LIN

Malgré une augmentation de 17% prévue dans les superficies de lin, les disponibilités canadiennes de graine de lin diminueront probablement de 12% en 1973-1974. Aux Etats-Unis, on prévoit une augmentation de 10% de la superficie. On envisage une baisse de 28% dans les disponibilités totales nord-américaines en 1973-1974. De plus, malgré une récente récolte de lin accrue de 6% en Argentine, les disponibilités d'huile et de graine de lin ont baissé d'environ 40% dans ce pays. En dépit du prix moins élevés des tourteaux, les perspectives concernant la graine de lin en 1973-1974 continuent d'être bonnes et les prix atteindront probablement près de $3.75 le boisseau.

POMMES DE TERRE

Les producteurs canadiens de pommes de terre ont évalué objectivement la situation du marché de la pomme de tarre pour l'année à venir. On estime les projets de plantation à une superficie à peu près semblable à celle de l'an dernier, soit 243,000 acres par rapport à 242,000 acres en 1972, augmentation de moins de 1/2%.

Par province, les producteurs du Nouveau-Brunswick comptent augmenter leurs superficies de 2% par rapport au niveau de 1972, ceux de Nouvelle-Ecosse 9%, de l'Ontario 5%, du Manitoba 5%, de la Saskatchewan 17% et de la Colombie-Britannique 9%. D'autre part, les producteurs de l'Ile-du-Prince-Edouard envisagent une diminution de 3% par rapport à l'an dernier, ceux du Québec 6% et ceux de l'Alberta 4%. Aux Etats-Unis on prévoit une augmentation de 5.5% dans l'Idaho pour les superficies d'automne et de 10% dans l'Etat de Washington. Dans la région centrale et les Etats de l'Est, les superficies en pommes de terre devraient être inférieures au niveau de 1972.

Si le rendement est normal en 1973, et que la demande actuelle continue d'être élevée pour les stocks de consommation, de transformation et de semence, les disponibilités devraient suffire à la demande sans excédents gênants. Il se peut que les prix soient un peu inférieurs à ceux de la campagne 1972-1973, mais suffisants pour permettre aux producteurs de réaliser un bon profit.

propos de saison...

Pour vous qui dites encore "maman"



C'est votre mère, et vous l'aimez bien! Non pas que vous soyez toujours de son avis: le temps seul prouve aux enfants que les mères ont souvent raison. Mais elle est encore là, et c'est bien votre chance, puisque tant qu'elle demeure, vous êtes encore (quel que soit votre âge ou votre prestige!) l'enfant de quelqu'un! Il est infiniment doux et salutaire même, de pouvoir dire encore "maman" et de savoir, et de sentir, que celle-là, au moins, se réjouit sincèrement de vos succès, de vos joies, et partage non moins fidèlement vos soucis et vos épreuves, sans craindre même d'ajouter à l'usure de son cher coeur.

Si vous avez seize ans, vous croyez bien pouvoir vous passer d'elle; vous êtes à l'âge où rien n'est drôle, que ce qui vient des autres. A l'âge où il est de bon ton de s'affranchir, surtout quand les amies sont lancées "en grande", et vous poussent à en faire autant. Il se peut que, intérieurement, vous n'approuviez pas tout de la "gang", mais extérieurement il est encore plus indiqué de ne pas trop sembler être "la petite fille à sa maman"! Et si votre mère souffre de sentir que son coeur vous encombre, elle vous demeure néanmoins fidèle, avec indulgence!

Votre mariage éventuel, votre premier bébé, et les années, vous rapprocheront d'elle, et vous vous retrouverez plus tard dans votre propre fille, n'étant plus alors que la mère pourvoyeuse, aux idées bien discutables et peu évoluées, celle qu'on écoute plus ou moins poliment, selon son humeur du moment, ou le temps dont on dispose, et qu'on ne croit pas beaucoup, et dont on se passe bien à travers les rires, jusqu'à ce que les larmes un jour vous ramènent dans son giron!

Votre mère qui, à votre avis, vous freine un peu trop, et discourt encore plus quand elle est jeune (et vous aussi!), qui pressent plus de choses que vous n'en connaissez et qui, devenue vieille, tandis que vous la suivez de bien peu sur la route du temps, vous dit encore des gentillesses, vous ménage des surprises, se prodigue avec la vitalité d'un coeur habitué à donner plus qu'à recevoir, et prie pour vous qui ne le faites pas suffisamment!

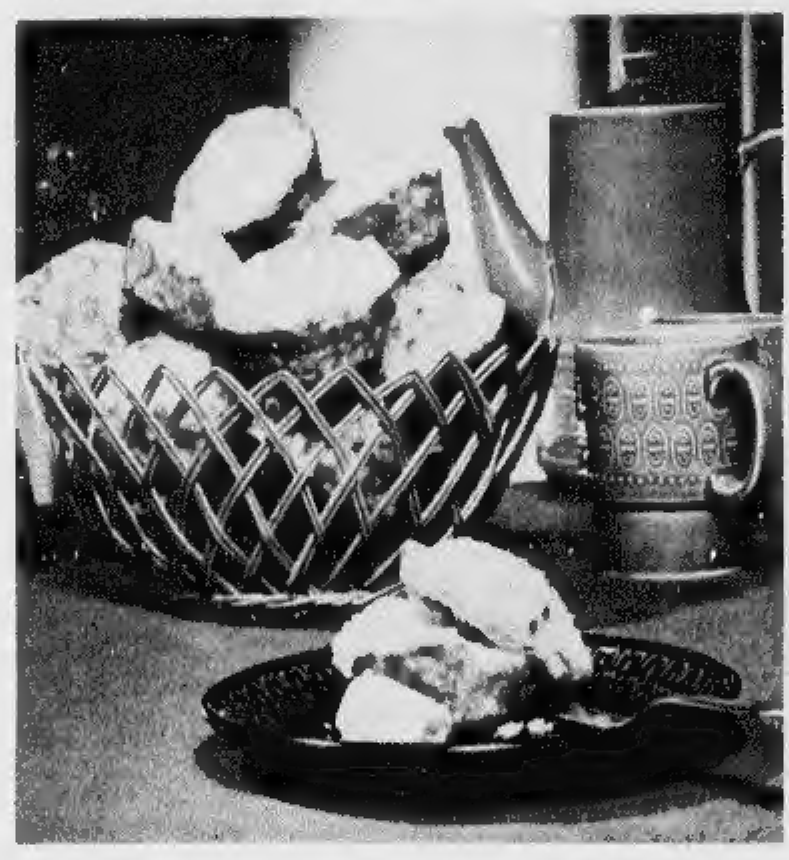
Avoir la chance de dire "maman" et de s'entendre répondre: présente!, à l'heure où les cheveux blancs nous gagnent, c'est boire à la fontaine de Jouvence quand le soleil luit, et cheminer à deux sous le même parapluie, quand tombe l'averse.

F.L. Roy

Aux jeunes qui adorent leurs mamans

Le 13 mai, nous célébrons un grand événement. Vous l'avez deviné? En effet, c'est bien la fête de toutes les mamans du monde; c'est aussi le moment, pour vous, les jeunes, d'éprouver vos talents de cuinières en herbe puisque maman prend congé.

Les mamans aiment bien déjeuner au lit, spécialement le jour de leur anniversaire. Si maman adore les muffins, préparez-lui la recette qui suit.



MUFFINS AU FROMAGE DE HOLLANDE

Muffins au fromage de Hollande

- 2 tasses de farine tout-usage
- 2 à 4 cu. à table de sucre
- 2 1/2 cu. à thé de poudre à pâte
- 1/2 cu. à thé de sel
- 1 1/2 tasse de fromage Edam, importé de Hollande, râpé (environ 6 onces)
- 1 oeuf
- 1 tasse de lait
- 1/4 tasse de beurre fondu ou margarine.

Tamiser ensemble dans un grand bol, la farine, la poudre à pâte et le sucre. Incorporer le fromage Edam importé de Hollande en recouvrant de farine le fromage râpé. Ajouter l'oeuf non-battu, le lait et le beurre fondu. Mélanger rapidement et légèrement juste pour humecter la farine. Verser dans des moules à muffins bien graissés en remplissant chaque moule aux deux tiers. Cuire dans un four chaud à 400oF.

Rendement: 16 muffins moyens.

Maternité

Des enfants qu'on a portés en soi, d'abord, au creux des bras, ensuite, et allaités et veillés...

Des enfants qui vous ont fait sourire, qui vous ont donné toute la joie du monde...

Des enfants qui vous ont fait pleurer, qui vous ont meurtrie, heurtée, qui vous ont oubliée...

Des enfants qu'on a bordés dans des berceaux...

Des enfants qu'on a couchés dans des cercueils...

Des enfants qui ont mal et qu'on a consolés...

Des enfants qui souffrent et qu'on est impuissante à guérir...

C'est cela la maternité. C'est ce mélange de joies et de peines. De joies sans nombre, et de peines non comptées, de douceurs et d'amertume.

En ce jour de fête des mères, cela vaut d'y penser. C'est cela que nous avons été pour nos mamans, et que nous sommes toujours pour notre maman du ciel...

Qu'Elle nous bénisse et nous protège, mamans, mes soeurs...

MARIE-LOUISE

Lettre à ma mère

Maman,

Tu m'as donné la vie et je t'en remercie. Plus que cela, tu m'as donné Ta vie. Depuis que je suis là, je sais que je suis présente en tes pensées et le moindre mal qui m'atteint te fais souffrir peut-être plus que moi-même. Tu as voulu me donner le meilleur de la vie, de Ta Vie et bien souvent je n'ai pas compris...

Je croyais que tu ne me comprenais pas alors que tu voulais me prévenir de déceptions qui m'attendaient. J'ai bougonné, je me suis rebiffée, je me suis même repliée sur moi-même et j'ai voulu régler seule mes problemes. J'ai eu des difficultés, mais j'ai réalisé, depuis que je suis mère à mon tour, combien il est difficile de diriger un enfant dans la bonne route qui n'est pas nécessairement celle que nous avons prise.

Je te remercie de toutes les attentions que tu m'a prodiguées pour devenir une femme. Je te remercie davantage de l'amour que tu m'a donné. Ce véritable amour qui m'entrainait a me dépasser moi-même. Ce véritable amour qui m'attendait, même si je m'en suis écartée et qui était là encore si accueillant quand je suis revenue. Cet amour qui suggérait une attitude à prendre sans l'imposer, qui savait me faire réfléchir et me gardait tes bras ouverts même si je ne suivais pas toujours tes conseils.

Mais, aujourd'hui que puis-je faire pour toi?...Est-il possible de te rendre a mon tour ce que tu m'as donné?...Je ne crois pas et tu ne le voudrais pas non plus, car ton amour a donné sans rien attendre. C'est un amour vraiment gratuit.

Pour te prouver ma reconnaissance, je veux t'aider de toutes les façons qu'il me sera possible de le faire et je mettrai toute mon énergie a aimer comme tu l'as fait et peut-être continuer ainsi a réaliser Ta Vie que tu m'a donnée.

Ta fille

ailleurs au Canada

AU QUEBEC

SUR DES FAITS DIVERS

(extrait du journal LE BIEN PUBLIC)

Beaucoup de gens ne lisent dans les journaux que les nouvelles à sensation. Comme si leur esprit était à demi paralysé et qu'il leur fallait pour le mettre en branle ces actes odieux qui font de l'homme la bête la plus méchante de la création. Certains journaux prospères, qui constituent malheureusement la seule nourriture intellectuelle d'un grand nombre de Québécois, ne contiennent d'ailleurs que des récits de meurtres et de crimes. Les grands quotidiens eux-mêmes n'échappent pas au goût du scandale. Les horreurs y sont évidemment toujours assaisonnées de bons sentiments, car il faut satisfaire l'appétit du grand public pour le morbide sans trop le choquer. Mais on se rend compte, quand on lit ces histoires, qu'elles ont avant tout pour but, malgré les précautions oratoires, de nourrir la cruauté latente qui sommeille en chaque lecteur. Peut-être les journaux à sensation constituent-ils un mal nécessaire, une sorte d'exutoire. En tout cas, même s'ils n'ont pas d'influence sur la criminalité, ils sont certainement un des symptômes du piètre état de notre civilisation.

Aujourd'hui 9 mars, il m'est tombé sous les yeux un quotidien du matin qui consacre ses trois pages à un meurtre commis à coups de marteau; un jeune homme de 24 ans se reconnaît coupable du forfait; au moment de l'enquête, sa femme enceinte, qui est dans la salle d'audience, fond en larmes; puis un oncle de la petite victime s'attaque à l'inculpé au moment où celui-ci est emmené par les agents. Les photos sont impitoyables: le prévenu, frêle et apeuré, qui baisse la tête, l'angoisse peinte sur ses traits; sa femme, presqu'une enfant, qui ferme les yeux et tient les mains jointes devant sa bouche pour réprimer ses sanglots; la petite victime, rondelette et souriante, dont l'image a sans doute été fixée sur la pellicule par un jour de bonheur. Comme il se doit, le journal n'oublie pas de rapporter, en caractère gras, les propos grotesques du juge d'instruction, qui dit, entre autres choses, au prévenu: "Vous êtes une crapule, un lâche et un dégoûtant individu."

On reste atterré de la lecture de ces trois pages. On sent qu'il y a là matière à tragédie et qu'un Shakespeare, par la magie du verbe et l'analyse fouillée des caractères, pourrait faire de ces éléments bruts une oeuvre déchirante qui nous obligerait à nous poser encore une fois les grandes questions fondamentales: Que sommes-nous? D'où venons-nous? Où allons-nous? Mais le journaliste n'a traité le drame qu'en surface et, au lieu d'une tragédie, il en a tiré un fait divers, ne faisant ressortir que les images qui accrochent la sensiblerie des lecteurs. Il ne propose aucune explication au meurtre. On sent d'ailleurs qu'il ne s'est même pas posé la question. Est-ce la passion qui est à l'origine de la mort de cette enfant? Est-ce le destin, au sens où les Grecs entendaient ce mot? Est-ce la folie, puisqu'on sait que l'ordinateur cérébral, même s'il est le plus compact et le moins sujet aux accidents, a quelquefois des ratés? Il n'y a rien en ce monde qui n'ait une cause. Et même si cette cause est impossible à trouver avec les moyens dont on dispose, ne faut-il pas néanmoins se poser la question? Car c'est sur les causes qu'il faut agir si l'on veut empêcher que ne se reproduisent des gestes qu'on considère comme atroces.

La petite victime aurait pu être notre enfant. L'inculpé est un homme comme nous tous. Pourquoi le malheur a-t-il fondu sur ces gens? Pourquoi le mal existe-t-il? Si la vie humaine a tant de valeur, pourquoi certains acceptent-ils de la supprimer quand l'enfant est dans le sein de sa mère? Comment la peine de mort pourrait-elle constituer une solution à des drames comme celui-là? Dans quelle mesure la structure de notre société favorise-t-elle l'assoupissement du mal qu'il y a en nous? Pourquoi au fond, l'homme n'est-il qu'un souffle et une ombre?

Jacques Boulay

EN ALBERTA

EMPLOIS BILINGUES

(extrait du journal LE FRANCO-ALBERTAIN)

Francophonie Jeunesse de l'Alberta est un fait accompli. Cette organisation veut répondre aux besoins de la population des jeunes Franco-Albertains. Elle voit les besoins des jeunes: plus d'activités socio-culturelles, de sport et aussi quelques questions politiques telle que la question d'écoles bilingues.

Mais un des besoins qui manque encore aux jeunes Franco-Albertains est un service d'emploi afin que les jeunes puissent déboucher sur quelque chose de concret après la fin de leurs études. Un Centre de Main-d'Oeuvre bilingue motiverait les jeunes à garder leur français. Il faut prouver aux jeunes qu'ils peuvent se servir de leur langue en Alberta.

Pour cette raison je suggérerais au Conseil de F.J.A. d'étudier la proposition suivante :

– Entendu que le gouvernement fédéral reconnaît la langue française comme deuxième langue officielle au Canada.

– Entendu que pour la survie du français chez les jeunes nous devons leur prouver que la langue française peut être utile hors des frontières du Québec.

Qu'il soit résolu que les membres du Conseil forme un comité qui devra préparer un bref et le présenter au ministre responsable du Centre de la Main-d'Oeuvre canadienne. Le comité pourrait étudier les résolutions suivantes :

1 – Pousser le gouvernement fédéral à mettre à la disposition des Canadiens-français des bureaux bilingues dans tous les centres principaux Canadiens – Edmonton, Winnipeg, Vancouver, Regina, etc. et que des Canadiens-français soient employés pour diriger ces bureaux, sous la direction du Centre de la Main-d'Oeuvre.

Les buts de ces bureaux seraient de a) trouver des emplois bilingues pour les Canadiens-français. b) faire une enquête sur les possibilités d'emplois qui demanderaient du personnel bilingue.

Enfin pousser le gouvernement pour qu'il rende cette résolution effectivement le 31 décembre 1974.

2 – Une deuxième résolution qui pourrait être étudiée serait de pousser le gouvernement fédéral à engager au moins une personne bilingue pour chaque Centre où il y a une assez bonne concentration de Canadiens-français, comme Maillardville, Rivière-la-Paix, Calgary, Prince-Albert, St-Boniface, etc.

Que ces personnes-ressources soient premièrement à la disposition des Canadiens-français, enfin voir à ce que le gouvernement canadien rende ce service disponible aux Canadiens-français avant le 31 décembre 1975.

En finissant je crois que Francophonie Jeunesse devrait lancer ce projet, mais il devrait recruter l'aide des autres organisations françaises en Alberta telles l'ACFA provinciale, la Société Franco-Canadienne de Calgary et toutes les ACFA régionales. Je crois qu'avec un tel projet tous les francophones en bénéficieraient, je crois que toutes les organisations devraient prêter main forte à l'élaboration du projet et ensuite recruter l'aide des autres organisations des autres provinces, telles ACFC de la Saskatchewan et la SFM du Manitoba.

A Francophonie Jeunesse de lancer le projet à leur prochaine réunion, le 5 mai 1973.

Laurier Gareau

Selon la loi de planification

AVIS D'AMENDEMENT AU PROJET DE PLANIFICATION DE ST-PIERRE 1972

AVIS est donné par la présente qu'un projet de planification connu sous le nom de "Le Projet de Planification de St-Pierre 1973" et destiné à s'appliquer à :

Une région située à l'angle nord de l'intersection de la rue Sabourin et de l'avenue Côté, plus particulièrement décrite comme étant les 44.67 pieds vers l'est du Lot 5 et le tout du Lot 6, Plan 1586.

a été préparé pour la considération du Conseil du Village de St-Pierre selon les clauses desquelles on se propose de :

Redésigner le territoire ci-dessus décrit, de "R" Mixte-District d'Habitation Résidentiel à "C2" District Commercial Central.

Une copie de ce projet de planification, ainsi que les plans y ayant trait, peuvent être examinés sans frais aux Bureaux du Village de St-Pierre, Manitoba, entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m. du lundi au vendredi.

Toute représentation pour ou contre l'adoption de ce projet de planification doit être faite par écrit et déposée chez le Secrétaire-trésorier du Village de St-Pierre avant le 8e jour de mai 1973; ce jour ou après on se propose de faire deuxième et troisième lectures du règlement d'adoption. Toute personne désirant comparaître devant le Conseil du Village de St-Pierre afin d'appuyer ces représentations devra signifier son intention de la faire au Secrétaire-trésorier.

Si aucune objection n'est faite à la deuxième lecture du règlement d'adoption, le jour ou après la date à laquelle le Conseil du Village de St-Pierre en fera la deuxième lecture, le Conseil peut faire la troisième lecture du règlement d'adoption et le soumettre au Ministre des Affaires Municipales pour approbation, et sur réception de cette approbation, le projet de planification entrera en pleine force et vigueur.

Après la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement par le Conseil du Village de St-Pierre, et là où des objections auraient été posées contre la deuxième lecture du règlement d'adoption, ledit projet de planification et les documents s'y rapportant seront soumis au Ministre des Affaires Municipales pour son approbation. Toute personne ayant adressé des représentations écrites contre la deuxième lecture du règlement d'adoption sera avisée de la décision du Conseil du Village de St-Pierre et informée qu'elle peut s'objecter à l'adoption du projet de planification, par écrit, en adressant sa communication au Ministre des Affaires Municipales en deça d'une période de quatorze (14) jours de la date de l'envoi de cet avis.

Après avoir considéré ces représentations, s'il y a lieu, le Ministre peut approuver le projet de planification sans aucun autre avis à quiconque.

Le projet de planification, ainsi approuvé par le Ministre des Affaires Municipales, entrera en pleine force et vigueur à la date et après celle à laquelle le règlement adoptant le projet de planification sera lu pour la troisième fois par le Conseil du Village de St-Pierre.

Mme C. Bourgeois
Secrétaire-trésorier
du
Village de St-Pierre



LA LOI SCOUTE, UN ENGAGEMENT

Aujourd'hui, l'Association des Scouts du Canada forme, au sein du Scoutisme Canadien, un mouvement de 32,000 membres. Le ciment de cette unité, c'est la loi scoute que chaque garçon s'engage à vivre le jour de sa promesse.

Cette loi définit un type d'homme libre et fraternel, fidèle à ses engagements, entraîné aux responsabilités. La gamme des activités scoutes, la vie dans la nature, le chantier et le camp multiplient les occasions de mesurer ses forces dans le concret. Dans le jeu des équipes, le scout découvre sa dépendance naturelle et la richesse de l'autre.

Demain, ce garçon sera utile à son Pays. Mieux que dans les livres, il aura appris la solidarité, l'exigence de justice, de vérité et de dialogue qu'exige toute vie communautaire. Il saura que toute force est donnée pour servir, toute richesse pour être partagée. Il aimera sa Patrie pour ce qu'elle lui a donné et pour ce qu'elle exige de lui.

Demain, ce garçon sera actif dans son Eglise. Entraîné à la revision fraternelle en équipe, au partage de l'Evangile entre pairs, associé à une liturgie vivante, il aura découvert dans la vie quotidienne une forme de participation qui prélude à la pleine militance adulte.

Dès aujourd'hui, ce garçon, avec des autres garçons de son âge apprend à vivre pleinement sa vie de jeune, de citoyen et de chrétien.

La loi est l'élément central de référence pour tous les garçons librement engagés.

Celui qui cesse de vouloir y conformer sa vie se retranche du mouvement.

Une communauté qui cesse d'y confronter son comportement n'a plus de scout que le nom.

LA LOI LOUVETEAU

Le louveteau fait de son mieux.
Le louveteau fait plaisir à quelqu'un tous les jours.

LES PRINCIPES ECLAIREURS

Le Seigneur est notre ami.
Nous sommes tous frères.
Nous méritons confiance.

LA LOI SCOUTE

Le scout mérite et fait confiance.
Le scout combat pour la justice.
Le scout partage avec tous.
Le scout est frère de tous.
Le scout fait équipe.
Le scout protège la vie.
Le scout fait tout de son mieux.
Le scout répand la joie.
Le scout respecte le travail.
Le scout maîtrise son esprit et son corps.

Pour information: M. Gérald Dubé
Association des Scouts du Canada
District Rivière Rouge
C.P. 145
ST-BONIFACE
Manitoba 247-4915

Les artistes célèbres: Cox

Signor De Maria, qui était décorateur au théâtre de Birmingham, était très satisfait de son jeune apprenti David Cox, qu'il occupait à broyer ses couleurs, à nettoyer ses pinceaux et à effectuer mille menues besognes. Le jeune homme mettait beaucoup de sérieux à son travail et se montrait tout disposé à se familiariser avec les ficelles de son nouveau métier.

Il ne tarda guère du reste à peindre lui-même les décors d'importance secondaire, manifestant un réel sens de la couleur et se plaisant à étendre la peinture à grands coups généreux de son pinceau. De Maria résolut de lui enseigner tout ce qu'il savait lui-même. Il le gardait le soir après le travail et, assis près de lui parmi les pots de peinture et les décors à demi achevés, il lui fit connaître peu à peu les secrets de son art.

Bien des années plus tard, les deux hommes allaient se retrouver tout à fait par hasard. De Maria était allé voir une exposition à Londres. S'arrêtant devant une belle aquarelle, il voulut faire partager son admiration à un jeune homme qui se trouvait là: "Ce tableau me plaît infiniment. Je serais heureux si je me savais capable d'en faire autant. Regardez-moi cette couleur, et cette composition!"

"Merci de votre compliment dit le jeune homme. C'est moi qui suis l'auteur de ce tableau: je suis David Cox." Les deux artistes se reconnurent alors et se serrèrent chaleureusement la main, puis ils se mirent à bavarder avec animation. De Maria était aux anges. "Je ne sais pas si je vous ai appris quelque chose autrefois, dit-il, mais maintenant c'est vous qui m'apportez un enseignement précieux."

Cox (1783-1859) exposa de nombreuses oeuvres au cours des années. On a dit de lui qu'il tenait ses dons du ciel et que personne n'est jamais parvenu à obtenir des tons d'une telle pureté. Mais, comme c'est souvent le cas pour les grands artistes, il dut peindre pendant des années avant que le monde reconnaisse son génie. Ce n'est qu'après sa mort que sa réputation se répandit.

Rien ne le prédisposait à une carrière de peintre. Fils d'un forgeron de Birmingham, il était né dans un quartier pauvre; il fut formé au dur métier de son père, aidant celui-ci à la forge où il apprit à faire des épées, des canons de fusil, des bayonnettes, des socs de charrue et des fers à cheval. Il semblait bien destiné à rester forgeron toute sa vie.

Mais un jour il se cassa la jambe en jouant dans la rue, et cet accident changea complètement le cours de son existence. Pour l'aider à passer le temps pendant qu'il était immobilisé, quelqu'un lui donna en effet une boîte de peintures. Fasciné par la couleur, il se mit à peindre avec acharnement des journées entières. Adieu la forge! David Cox avait décidé de devenir artiste.

Son père, qui regardait le garçon travailler, se dit qu'il serait dommage de ne pas encourager ce jeune talent. Il lui fit donc prendre des leçons auprès d'un professeur de dessin de la ville. Habilement guidé par cet excellent maître, David fit de rapides progrès, et put quitter la forge pour s'engager dans un métier ayant davantage de rapports avec l'art.

Au lieu de s'éreinter à manier le lourd marteau de forgeron, il passait maintenant ses journées courbé sur un établi à graver avec de fins outils d'acier de délicates miniatures sur les couvercles de tabatières. A l'âge de 15 ans, le fils de l'artisan appartenait désormais au monde de l'art. Quel serait son destin?

Ses débuts le conduisirent chez De Maria, puis à Londres où il devint peintre pour le compte d'un cirque. Il avait alors 21 ans. Après avoir peint les accessoires et les décors, il assistait aux ébats des acrobates, des chevaux et des animaux de la ménagerie. Puis, il fallait partir ailleurs de nouveau.

Il partagea ainsi la vie des gens du voyage, allant de ville en ville et participant parfois au spectacle comme clown. Mais cette existence vagabonde ne convenait pas vraiment à ce jeune artiste au tempérament plutôt sérieux. Sûr maintenant de son talent, il se trouva une petite maison dans les environs de Londres et s'établit professeur de beaux-arts, métier qu'il allait conserver toute sa vie.

Cette vie paisible allait être interrompue: il venait d'être appelé à remplir ses obligations militaires. Rien n'était plus opposé à sa nature. Faisant à sa femme des adieux hâtifs, il s'éclipsa avec un baluchon sur le dos et resta caché aussi longtemps qu'il garda la crainte d'être arrêté pour désertion.

Les paysages montagneux du nord du Pays de Galles ne cessèrent de constituer son sujet favori. Chaque année, il se rendait dans cette région, où il parcourait des kilomètres, portant son matériel sur le dos, à la recherche d'un endroit favorable. Dans le village de Betws-y-Coed, célèbre pour les cascades, les bois et les vallons de ses environs, il fit la connaissance d'une colonie d'artistes.

La facilité apparente de ses tableaux est trompeuse: si son art semblait spontané, il demandait pourtant un soin minutieux et s'appuyait sur des années de patientes études qui ne se laissaient pas deviner derrière la peinture de ces paysages frais et purs, cet emploi généreux de la couleur et ces coups de pinceau hardis qui ont fait l'admiration de générations d'amateurs.

Cox est reconnu surtout comme aquarelliste, mais il fit également de très belles peintures à l'huile. Il ne se mit à ce genre qu'à l'âge de 50 ans, prenant des leçons auprès d'un homme qui avait 20 ans de moins que lui. L'éclat des couleurs l'attirait, si bien qu'il commença à négliger quelque peu l'aquarelle.

Tous ceux qui connaissaient David Cox l'aimaient pour sa timidité, sa modestie, sa simplicité et la noblesse de son caractère. Toutes ces qualités transparaissent dans son oeuvre qui, maintenant qu'il a depuis bien longtemps quitté ce monde, est encore considérée comme celle de l'un des meilleurs paysagistes anglais.

AUGMENTATION DU NOMBRE DES MEMBRES 4-H

D'après un recensement effectué par le Conseil canadien des Clubs 4-H, le nombre des inscriptions est monté jusqu'à 77,815, soit une hausse de 8% en 1972. Plus particulièrement au Manitoba, le nombre de membres au Club 4-H a augmenté de 929, pour atteindre un sommet de 11,182. Le Club canadien des 4-H fêtera cette année son 60e anniversaire.

M. Orval Henderson, chef des 4-H et de la section jeunesse du ministère des affaires agricoles au Manitoba, attribue la récente hausse des membres inscrits à un accroissement dans la diversité des programmes disponibles à l'intérieur du Club. En plus, depuis 1970, l'âge limite a été réduite de dix à neuf.

En 1972, l'association nationale comprenait plus de 5,945 différents clubs à travers les dix provinces canadiennes, complétant plus de 91,000 projets. Le leadership, un des objectifs principaux de l'organisation, fut alors suppléé par plus de 6,000 chefs volontaires.

"Le but majeur des 4-H, déclare M. Henderson, est bien de promouvoir l'étude et la pratique de la bonne citoyenneté chez les jeunes de la campagne surtout, au moyen de plusieurs projets et initiatives diverses où ils peuvent, en fin de compte, développer leur propre leadership."

"Nous avons présentement plus de 29 genres de projets disponibles aux jeunes qui désirent les entreprendre". Des camps, des séminaires-discussions, des voyages-échanges sont parmi les activités dans la promotion de leur développement personnel.

REMERCIEMENTS DES SCOUTS

Le Comité des Parents et Amis des Scouts et des Guides du district de la Rivière Rouge: St-Boniface, Transcona et Précieux-Sang, désire remercier tous ceux qui ont assisté à leur danse vendredi, le 27 avril, en la salle du Gymnase de Holy Cross.

L'automne dernier les membres des trois exécutifs formèrent un comité spécial dans le but d'organiser une danse qui permettrait une rencontre amicale et en plus aiderait financièrement à chaque comité local.

Félicitations aux membres de ce comité: J.-C. Campeau, président; D. Marentette, secrétaire; Mme S. Demarke, trésorière; et Messieurs Benoît Lambert et Denis Clément.

FILMS à la TÉLÉ

SAMEDI 12 MAI
23h30 – *CINEMA. "L'homme aux colts d'or" (Warlock). Western réalisé par Edward Dmytryk, avec Henry Fonda, Richard Widmark et Anthony Quinn. Les habitants de Warlock sont terrorisés par des hors-la-loi. Ils font appel à un shérif improvisé, célèbre pour les "nettoyages" qu'il a déjà faits. Plusieurs intrigues, dont deux idylles sentimentales, viennent compliquer l'expulsion des bandits. (U.S.A. '59).

DIMANCHE 13 MAI
23h30 – *CINE CLUB. "La salamandre". Film satirique écrit et réalisé par Alain Tanner, avec Bulle Ogier, Jean-Luc Bideau et Jacques Denis. Un journaliste accepte de travailler au scénario d'un film basé sur un fait divers. Il s'adjoint un ami romancier et entreprend de rencontrer les personnes impliquées dans l'incident. C'est ainsi qu'il fait la connaissance d'une drôle de fille accusée par son oncle d'avoir tiré sur lui. (Suisse '71).

LUNDI 14 MAI
23h25 – CINEMA. "La bête à l'affût". Drame policier réalisé par Pierre Chenal, avec Françoise Arnoul, Henri Vidal et Michel Piccoli. Une riche veuve organise une fête de charité dans son château en province. La fête terminée, elle trouve dans sa chambre un fugitif, évadé de la prison voisine et blessé d'une balle à l'épaule. Elle accepte de le cacher de la police. Elle apprend par ailleurs qu'un gardien de la prison et un autre détenu ont été tués et que la recette de la soirée pour les pauvres a été volée. (Fr. '59).

MARDI 15 MAI
23h25 – *CINEMA. "Nous n'irons plus au bois". Drame de guerre réalisé par Georges Dumoulin, avec Marie-France Pisier, Siegfried Rauch et Richard Leduc. A la fin de la guerre un officier et des soldats allemands se livrent à un groupe de résistants. Ils sont prêts à faire profiter les Français de leurs connaissances et s'offrent à faire le coup de feu avec eux. (Fr. '68).

MERCREDI 16 MAI
23h25 – CINEMA. "Du sang sur la terre". Drame social réalisé par Vassili Georgiades, avec Nicos Kourgoulos et Mary Chronopoulou. Au début du siècle, les paysans de Thessalie se sont révoltés contre la mainmise de propriétaires terriens. La révolte étouffée, ils ont de la difficulté à se faire embaucher pour la moisson. Le fils d'un riche fermier convainc son père de se montrer généreux envers un groupe d'errants. Il entre en rivalité avec son frère pour l'amour d'une jeune femme qui fait partie du groupe. (Grec '66).

JEUDI 17 MAI
20h00 – *CINEMA. "Mexico, Mexico". Poème folklorique réalisé par François Reichembach. Le Mexique compte 42 millions d'habitants dont 11 millions de race indienne. Ces 11 millions constituent "le Mexique qui se souvient". Vaincus par Cortés, non intégrés à la civilisation moderne, les indiens luttent contre leur extinction. Le souvenir de Maximilien, mis en place par Napoléon III, sert de prétexte à la mise en boîte des Français. (Fr.-Mex. '68).
23h25 – CINEMA. "Amour et jalousie". Drame sentimental réalisé par Alessandro Blasetti, avec Amedéo Nazzari et Carlo Ninchi. Un colonel tue un banquier vénal qui le fait chanter. Le ministre de la Justice croit trouver l'occasion de se débarrasser d'un rival gênant. (It. '52).

VENDREDI 18 MAI
23h25 – CINEMA. "Pas d'amour pour Johnnie". Drame réalisé par Ralph Thomas, avec Peter Finch, Stanley Holloway et Mary Peach. Un politicien a trois femmes dans sa vie: son épouse, une voisine et un joli mannequin. Après maintes aventures, sa femme lui demande de commencer une vie nouvelle. (Br. '60).

"Ouvre mes bras"

– Jean Vanier

La seule solution aux divisions dans notre monde est au niveau de l'ouverture des coeurs, et de la formation de vraies communautés de partage et d'amour. Un rêve de fou? Jean Vanier se pose la question dans son dernier livre, "Ouvre mes bras". Ces pages, inspirées par son contact avec les marginaux de notre société, constituent un appel dirigé surtout vers la jeunesse, en qui Vanier a un grand espoir.

Vanier rêve d'un monde où les hommes n'ont pas peur, où les hommes peuvent regarder sans crainte dans les yeux d'un pauvre et peuvent lui donner un espoir. Nous sommes tous appelés à être des "hommes de paix", à régler l'iniquité qui existe entre le monde de l'opulence et celui de la misère. L'homme de paix doit appeler les misérables à l'espoir, et les riches au partage.

Face à la société moderne qui n'incite aucunement le coeur à fleurir mais réveille plutôt des instincts de possession et de peur, les communautés de paix ont un grand rôle à jouer. Vanier, par ce livre d'une inspiration certaine, où passe quelque chose des accents des premiers prophètes (Amos ou Isaïe, si attentifs aux faibles et aux opprimés), formule un appel que chaque homme doit entendre: si le refus de comprendre la souffrance des autres est à la racine de toute division, violence ou haine, nous devons, pour régler ceci, "ouvrir nos bras" tout comme Jésus a ouvert les bras sur la croix, afin d'accueillir nos frères dans l'amour, leur donner vie et espoir. C'est le message de Vanier dans "Ouvre mes bras", oeuvre à signaler aussi pour sa clarté d'exposé et son lyrisme intérieur.

H.P.

à ne pas manquer ☆☆☆

DIMANCHE 13 MAI
15h30 – D'HIER A DEMAIN. "Visages Afghans". Documentaire sur le peuple Afghan. Coincé entre plusieurs pays, même si, depuis plusieurs années, ce peuple jouit de l'indépendance, il est demeuré dans l'immobilisme le plus total.
19h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "Fantaisie gymnique sur un thème olympique". Ballet gymnique retraçant l'historique des Jeux Olympiques, depuis leur création jusqu'aux Jeux de 1976, à Montréal. En vedette: la troupe Ars Gymnastica et des athlètes canadiens.
20h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "Les grandes batailles: la Bataille d'Italie". La Bataille d'Italie débute le 10 juillet 1943 par le débarquement en Sicile de la VIIIe Armée anglaise de Montgomery et de l'armée américaine arrivée quelques mois plus tôt en Algérie et au Maroc. Deux semaines après le débarquement, Mussolini est renversé.

JEUDI 17 MAI
17h00 – LA GRANDE AVENTURE DES PETITS ANIMAUX. Documentaire réalisé par Gérald Calderon. Les petits animaux tels que le caméléon, les phasmes, la mante religieuse, la phrygane, les dytiques, les argyronètes, les nymphes d'eau, les chauves-souris, etc.: leurs moeurs, leurs défenses naturelles, leurs habitats.

cbwft 3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 12 MAI
12 00 *L'heure des quilles.
13 00 *Baseball de la N B C
16 00 *Grangalo et Petitro
16 30 *Lassie
17 00 *Walt Disney
18 00 Le Comte Yoster a bien l'honneur
18 30 *Yogi et Popotame
19 00 Hockey Junior
21 30 *Agence intérim
22 00 *A propos
22 30 *Français d'aujourd'hui
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 *Cinéma

DIMANCHE 13 MAI
12 50 Politique fédérale
13 00 *Mon ami Ben
13 30 *Les Héros du samedi
14 30 *Chaperonnette à pois
15 00 *Prince Saphir
15 30 *D'hier à demain
16 30 *Fantaisie lyrique
17 00 5D
18 00 *Le monde en liberté
18 30 *Le 30 Dimanche
19 00 *Quelle famille
19 30 *Les beaux dimanches
20 30 *Les beaux dimanches
22 00 *La flèche du temps
22 30 *Rencontres
23 00 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 30 *Cinéclub

LUNDI 14 MAI
13 05 *Magazine de la semaine verte
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Les Chiboukis
16 00 *Bobino
16 30 *Maigrichon et gras double
17 00 *Daktar
18 00 *Cher oncle Bill
18 30 En bloc
19 30 *Discomanie
19 45 *Decibels
20 00 *Les forges de St-Maurice
20 30 *Mont Joye
21 00 *La P'tite semaine
21 30 *Français d'aujourd'hui
22 00 *Appelez moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

MARDI 15 MAI
13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femmes d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Nic et Pic
17 00 *Daniel Boone
18 00 *Service secret
18 30 En bloc
19 30 *La maison des bois
20 00 *Rue des Pignons
20 30 *Marcus Welby
21 30 Au point
22 00 *Appelez moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 *Cinéma

MERCREDI 16 MAI
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Clak
16 00 *Bobino
16 30 *Fanfreluche
17 00 *Cent filles à marier
18 00 En bloc
19 00 *Baseball
21 30 *Le travail à la chaîne
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

JEUDI 17 MAI
13 50 *Les cent tours de Centour
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Minute Moumoute
16 00 *Bobino
16 30 *Le Major Plum-Pouding
17 00 *La grande aventure des petits animaux
18 00 *Service secret
18 30 En bloc
19 30 *Ma sociéro bien-aimée
20 00 *Cinéma
21 30 Au point
22 00 *Appelez-moi Lise
23 25 Cinéma

VENDREDI 18 MAI
14 05 *Femme d'aujourd'hui
15 00 *Le gourmet farfelu
15 30 *En mouvement
15 45 *Au jardin de Pierrot
16 00 *Bobino
16 30 *Picotine
17 00 *Le grand Chapparal
18 00 *Les Pierrafeu
18 30 En bloc
19 30 *Les règles du jeu
21 00 *Le 60
22 00 *Appelez-moi Lise
23 00 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 25 Cinéma

FESTIVAL DE MUSIQUE DE LA MONTAGNE



Le jeune Christian Delaquis, fils de M. et Mme Raymond Delaquis, de Notre-Dame de Lourdes, qui remporta le trophée du docteur et Mme Hubert Delaquis, décerné au meilleur pianiste participant au festival.

Le onzième festival de musique, de chant et de danse de la division scolaire de La Montagne se déroulait à Swan Lake les 1er, 2 et 3 mai derniers et fut couronné de succès. Une soirée de gala jeudi, en la salle paroissiale de Swan Lake, remplie à capacité, clôtura ce festival dont les juges étaient Mlle Phyllis Holtby, de Winnipeg, pour la musique et le chant, et Mme Dorothy Sangster, de Killarney, pour les danses et activités rythmiques.

Mlle Holtby, qui avait jugé un des premiers festivals de la division se dit impressionnée par les progrès réalisés depuis ses débuts ainsi que par la qualité du travail accompli. Elle souligna que les trois jours et trois soirées du festival avaient été extrêmement remplis et que vu l'interêt toujours grandissant que semble susciter le festival chez les jeunes, une autre journee devrait y être ajoutée.

Les nombreux trophées à l'enjeu furent gagnés comme suit:

Choeurs de chant: 1ère et 2e années, Bruxelles; 3e et 4e, Swan Lake; 5e et 6e Swan Lake; 7e et 8e, Bruxelles; écoles secondaires, Somerset; chorales de garçons, Bruxelles. La chorale des 5e et 6e années de Swan Lake remporta aussi le trophée Fraser, destiné au meilleur choeur de chant du festival.

Solo de piano: commençants, Lucille Badiou, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Charlene Claeys, de Bruxelles, ex aequo; 1ère année, Christian Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2e, Sheila Delichte, de St-Alphonse; 3e, Carole Arbez, de St-Claude; 4e, Michèle Cormier, de St-Claude; 5e à 7e, Norma Chalmers, de Swan Lake; 8e et plus, Lucille VanDenBossche, de Bruxelles.

Sonatines: 2e année, Lorraine Mabon, de Somerset; 3e, Joanne Badiou, de Swan Lake; 4e, Nita Ostrowski, de Somerset; 5e à 7e, Jacqueline Mabon, de Somerset; sonate, 8e et plus, Lucille VanDenBossche, de Bruxelles.

Oeuvres de Bach: 1ère et 2e années, Simone Fouasse, de Notre-Dame-de-Lourdes; 3e et 4e, Rita Fifi, de Bruxelles; 5e à 7e, Jacqueline DeRoo, de Swan Lake, et Jacqueline De Rocquigny, de St-Claude, ex aequo; 8e et plus, Lucille VanDenBossche, de Bruxelles.

Duo de piano: 1ère et 2e années, Lucille Rheault et Jacqueline Simon, de Notre-Dame-de-Lourdes; 3e à 8e, Lynne Liban et Darya Yeo, de Swan Lake.

Trio de piano: Lorraine Fifi, Joyce Tack et Jeannine Robidoux, de Bruxelles.

Bruxelles se mérita le trophée destiné à la meilleure fanfare des 1ère et 2e années.

Lucille VanDenBossche remporta également le trophée pour musique à première vue et celui pour musique préparée dans un court délai.

Le trophee du docteur Hubert Delaquis, destiné au pianiste jugé le plus doué, fut décerné à Christian Delaquis, fils de M. et Mme Raymond Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le trophée de la division scolaire de La Montagne pour le meilleur accordéoniste fut gagné par Karen VanDeKerckhove, de Swan Lake.

Le trophée pour le meilleur ensemble de flûtiste fut remporté par le groupe de Mariapolis.

Solo d'accordéon: commençants, 1ère et 2e annees, Ronald DeKonick, de Swan Lake; 4e et 5e, Karen VanDeKerckhove, de Swan Lake. Le groupe de Swan Lake se mérita le trophée destiné au meilleur orchestre d'accordéoniste.

Duo d'accordéon, 1ère à 4e années, Patricia et Rhonda DeBlonde, de Swan Lake; 5e et 6e, Karen VanDeKerckhove et Christine VanCauwenberghe, de Swan Lake.

Activités rythmiques: 1ère et 2e années, Swan Lake; 3e et 4e, Bruxelles; 5e et 6e, Bruxelles; 7e et 8e, Bruxelles; 9e à 12e Somerset.

Danses folkloriques; 1ère et 2e années, Swan Lake; 3e et 4e, Bruxelles; 5e et 6e, Bruxelles; 7e et 8e, Bruxelles; 9e à 12e, Notre-Dame-de-Lourdes.

Le village de St-Claude sera l'hôte l'an prochain du douzieme festival de musique, de chant et de danse de la division scolaire de la Montagne.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblee genérale du festival aura lieu à l'auditorium de l'école de Swan Lake le mardi 22 mai à 8h.

PS

PAR CLAUDE DORGE

DEUX BEAUX DIMANCHES

La semaine dernière je vous ai fait part de mes commentaires à propos de la pièce "Papa" qui avait passé aux "Beaux Dimanches" de Radio-Canada. Le dimanche suivant, soit le 29 avril, comme si pour se racheter, on nous a présenté une version très belle et bien faite de l'opéra de Benjamen Britten, "La fournaise ardente". Je ne dis pas que la musique m'a plu tout le long de l'opéra. Comme on nous l'a expliqué avant l'émission, Britten s'était inspiré du théâtre japonais "no" pour composer son opéra. La forme qu'a pris l'opéra était très intéressante mais la musique – elle aussi inspirée des tonalités japonaises – était moins agréable. La mise en scène du spectacle était somptueuse. Il s'agissait de moines qui présentaient un mystère dans une église. Les moines se revêtaient des costumes des différents personnages de cet épisode de l'ancien testament. Les costumes et le décor étaient très beaux et riches. L'utilisation des masques pour certains des personnages était imaginatif. Bien que les "cross-fades" lents et trop nombreux étaient, à la longue, embêtants, l'émission valait la peine d'être vue.

Le dimanche 6 mai on nous présentait la soirée de "Feu Vert de la Chanson". C'est pendant ce spectacle de dix compositions canadiennes de chansons populaires qu'un panel de juges choisissaient la chanson gagnante. Une des chansons du concours était la composition de Marcien Ferland, professeur à l'Université de Winnipeg et directeur de la chorale des Intrépides.

L'émission même n'était pas bien du tout. Les tables où les concurrents etaient assis allaient jusqu'à la scène, ce qui donnait l'impression d'être tassés. Il n'y avait qu'un petit espace, semble-t-il, pour les chanteurs, car l'orchestre était tout à fait au-devant de la scène. Visuellement, ce n'etait pas agréable. Et que dire des arrangements musicaux? Tous étaient à l'américaine: les trompettes trop fortes, la basse trop exagérée, et les arrangements eux-mêmes tellement semblables les uns aux autres qu'il semblait que les chansons étaient les mêmes. Je ne suis pas d'accord avec le verdict des juges quant au choix de la chanson gagnante. Il me semblait (et, d'après les chaleureux applaudissements de l'auditoire, les gens dans la salle étaient d'accord) que la plus belle des chansons était la composition de Marcien...

FESTIVAL THEATRE JEUNESSE

Le quatrième Festival Théâtre Jeunesse du Cercle Molière s'est terminé samedi soir alors que devant une salle pleine de jeunes et de parents anxieux, les juges ont donné leur choix du gagnant dans les différentes catégories. Mentionnons que les trophées du Cercle Molière pour les meilleures productions furent mérités par l'école de St-Claude pour leur présentation d'extraits de "Hier les Enfants Dansaient" de Gratien Gélinas et une adaptation de quelques scènes de "Des Souris et des Hommes" de Steinbeck présentée par les élèves du College de St-Boniface. La semaine prochaine on vous fera part de la liste complète des gagnants.

BIENTOT A L'AFFICHE

Le Centre culturel de St-Boniface présente "Le Voyou", film de Claude Lelouche, mettant en vedette Jean-Louis Trintignant les 22 et 23 mai, à 20h.

Le 100 NONS présente un spectacle du 18 au 20 mai, mettant en vedette entre autres, Mona Gauthier.

Au Cercle Molière, la pièce pour enfants "La Princesse et le Perroquet" est en préparation. La pièce sera présentée deux fois par jour du 22 au 31 mai avec relâche les 26 et 27. Il est question de la présenter au moins une fois le soir pour les adultes qui ont le bonheur d'avoir garder la jeunesse dans le coeur et qui aime toujours voir un conte de fée...

20% DES ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE SOUFFRENT DE DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

Pour souligner les efforts multiples des parents et des professionnels en vue du bien-être général d'enfants problématiques au niveau de l'instruction, M. Ben Hanuschak, ministre du departement de l'éducation, proclama la semaine du 8 au 14 mai comme semaine des inaptitudes à l'étude au Manitoba. D'après les statistiques publiées en 1970 dans le rapport CELDIC (Commission on Emotional and Learning Disabilities in Children), environ 15 à 20% de tous les enfants d'âge scolaire au Manitoba souffrent de difficultés d'apprentissage à divers degrés.

Depuis sa fondation en 1968, la Société pour enfants inaptes à l'instruction a tenté d'apporter certaines améliorations aux conditions de vie des enfants en question. Ces efforts résultèrent à la fois en une plus grande sensibilisation du public à ce sujet, d'un accroissement des recherches poursuivies dans le domaine des difficultés d'apprendre, et de certaines innovations apportées dans les méthodes d'enseignement qui, ultimement, pourraient développer plus explicitement les talents de chacun des enfants.

Cette année encore, le M.A.C.L.D., en plus de douze organisations affiliées, subventionnera une conférence de trois jours qui aura lieu du 10 au 12 mai au Centre universitaire de l'Université du Manitoba. Une équipe d'experts de par le Canada et des Etats-Unis animera des ateliers divers pour les parents, éducateurs, et travailleurs du bien-être social. Des formules d'inscriptions peuvent être obtenues en écrivant à la CONFERENCE M.A.C.L.D., 30, Crowson Bay, Winnipeg (R2T 0J8)

Nécrologie

SOEUR MALVINA-DU-PRÉCIEUX-SANG

Samedi, le 28 avril dernier, les portes du Royaume éternel s'ouvraient pour notre bien-aimée Soeur Malvina-du-Précieux-Sang, (Antoinette Kerocak) décédée à l'Académie Saint-Joseph, à l'âge de 77 ans.

Dans la cathédrale de St-Boniface, le 1er mai, à 7 heures p.m., le révérend Père John Kracher, s.m., aumônier du Couvent, présidait la cérémonie de la parole et célébrait la messe des funérailles assisté des révérends Pères Antonio Keroack, o.m.i., neveu de la défunte, et Martial Caron, s.j. L'homélie, prononcée par ce neveu oblat, semblait donner à la regrettée tante le caractère que la liturgie du jour mettait sur les lèvres de saint Paul: "Quel que soit votre travail, faites-le avec âme comme pour le Seigneur et non pour les hommes. C'est le Seigneur Jésus que vous servez."

En vérité, c'est le Seigneur Jésus que Soeur Malvina a servi durant toute sa vie puisqu'elle devait compter 50 ans de profession religieuse le 4 novembre prochain. Prête pour l'apostolat par son expérience dans l'enseignement avant son entrée au noviciat, elle s'est dévouée auprès des jeunes aux écoles Marion, Provencher et à l'Académie. Son zèle inlassable a toujours été inspiré par une sincère charité. Ses anciens élèves lui rendent le témoignage qu'"en entrant dans la classe de Soeur Malvina, il fallait, pour en sortir, savoir lire, écrire et compter avec un assez fort pourcentage de perfection".

Depuis quelques années, la maladie envahissait son organisme... elle cueillait la croix, la considérant comme le gage le meilleur de la fécondité apostolique. A l'époque où l'on préparait son jubilé d'or, elle avait déjà écrit son cantique d'action de grâces: "A toi, Seigneur, les forces de mon corps, les ressources de mon intelligence; à Toi, ma souffrance, ma vie !" Au moment suprême, réalisa-t-elle l'approche du grand réveil dans la lumière de la gloire? Qu'importe... Elle voit maintenant et possède pour l'éternité Celui qu'elle a aime et servi fidèlement surtout dans les déshérités.

Nos condoléances s'adressent à Monsieur Albert Kéroack, son frère d'Edmonton, Alberta, ainsi qu'à ses nombreux neveux et nièces, lesquels s'unissent à sa famille religieuse pour remercier toutes les personnes qui, par leurs offrandes de messes, leurs visites ou leurs paroles fraternelles ont exprimé leurs condoléances.

M André MARGINET

A l'hôpital Deer Lodge, le 28 avril 1973, à l'âge de 63 ans, est décédé M. André Marginet, parachutiste volontaire durant la dernière guerre et résidant dernièrement à Saint-Boniface, Man.

Lui survivent deux soeurs, la Rév. Soeur Supérieure Clara Marginet de Knesselass, Belgique, et la Rév. Soeur Christiana Marginet de Belgique. Du côté du père, les frères et belles-soeurs: Edmond Marginet et Mme veuve Aimé Marginet de Hollande, Man., Charles Marginet et Mme veuve Paul Marginet de Grommond, Belgique, Albéric Marginet de Bruxelles, Man.

Les porteurs honoraires étaient six anciens soldats: Emile De Schouver, Cyrille De Meulemaere, Isidore Van Woensel, Marcel Calernel, Gérard Lanouette et Simon Foldart. Les frères Louis et Roland Devon agissaient comme huissiers.

Le Père DeKuyek officiait et l'inhumation eut lieu à Bruxelles. Mme J.L. Hacault touchait l'orgue. La maison funéraire Scharf était en charge des arrangements.

M. Marginet était membre de la Ligue Catholique, du Club Belge, de la Legion Belge et des Clubs de curling de St-Boniface et de Bruxelles.

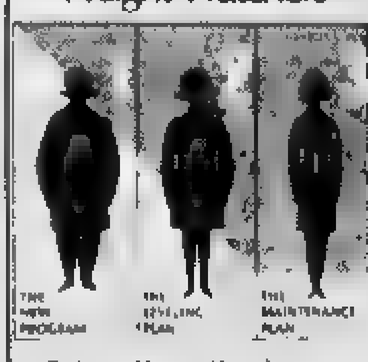
M Gaspard BÉRARD

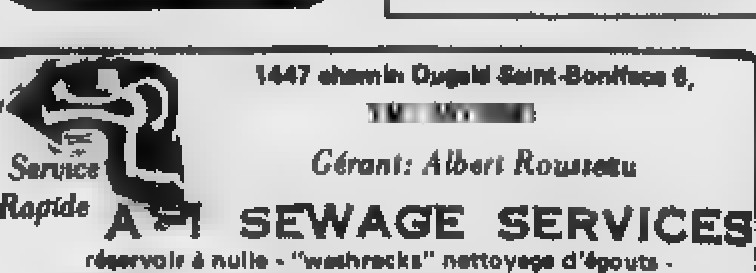
Le 2 mai est décédé à l'hôpital Taché, M. Gaspard Bérard, âgé de 73 ans. Il a vécu une grande partie de sa vie sur une ferme à Ste-Elizabeth, ensuite il fut marchand à Aubigny de 1937 à 1963. Il dut abandonner son commerce quand la maladie le frappa. Depuis 10 ans, il était hospitalisé, dont les 5 dernières années à l'hôpital Taché. Le service funèbre fut chanté à Aubigny le 5 mai. Une grande foule de parents et d'amis se rendirent aux prières et aux funérailles. Les porteurs étaient tous des petits-fils du défunt: Guy et Marcel Bérard, Gilles Hébert, Maurice Gauthier, Emile Petit et Edouard Bernardin.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Hermine Bertrand; 8 filles, 5 fils, 60 petits-enfants et six arrière-petits-enfants. La famille Bérard désire remercier les chantres et l'organiste, M. et Mme Aurèle Desaulniers, M. Noël Roy et M. Albert Bérard; aussi les personnes qui ont envoyé des dons pour messes et les dames de la L.F.C. qui servirent le goûter après les funérailles.

REMERCIEMENTS

A l'occasion du décès de Philippe Ayotte, son épouse et ses enfants, ainsi que sa mère Emma Ayotte, tiennent à exprimer leur sincère reconnaissance à ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envois de fleurs et de cartes, ou par leur assistance aux funérailles. Un merci spécial à l'abbé Léo Couture, curé, qui a bien voulu présider aux prières et à la messe concélébrée et qui a prononcé une homélie très appropriée. Merci aussi à l'abbé Gilbert Gartepy, aumônier à l'hôpital Saint-Boniface, pour l'assistance spirituelle qu'il a donnée au malade pendant son séjour à l'hôpital, ainsi qu'aux membres de la famille.





MOTS CROISÉS

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

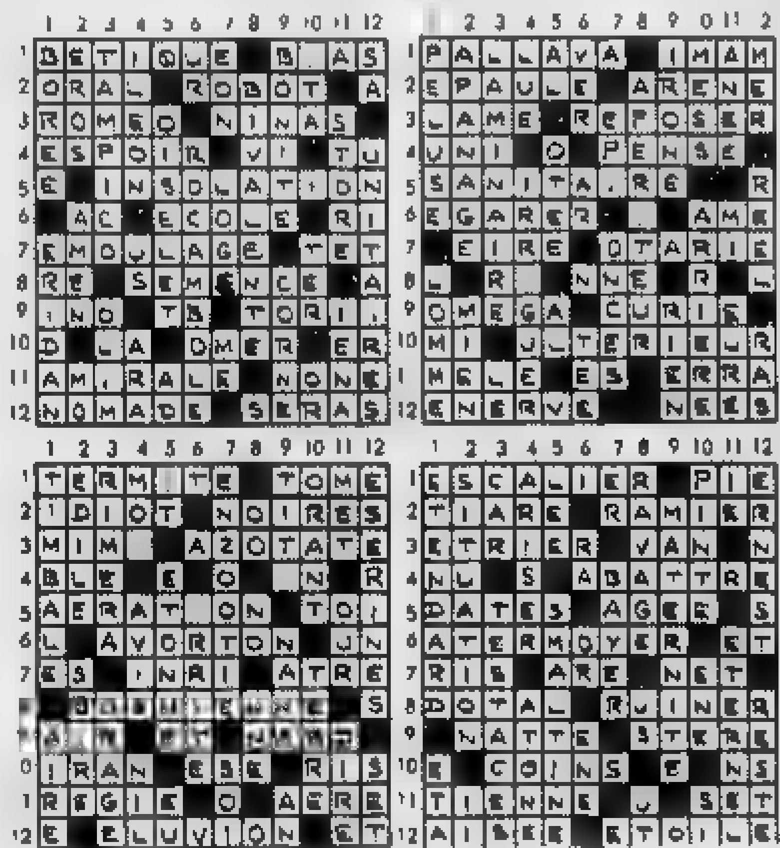
HORIZONTAL

1 — Ville de Béotie. Contraire au bien.
2 — Du verbe avoir. Raillerie qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre. Parcouru des yeux.
3 — Empereur de Russie. Fils de Noé.
4 — Foyer de la cheminée, Pl. Volcan actif, près de Naples.
5 — Règle obligatoire. Poil long et rude.
6 — Fleuve de la Sibérie.
7 — Qui est produit par une technique.
8 — Solennité, cérémonie. Adj. poss. Particule chargée d'électricité.
9 — Part de chaque convive dans un repas commun. Suppression d'une partie des aliments.
10 — Dans. Anneau suspendu de chaque côté de la selle. Term. d'inf.
11 — Instrument de musique. Pron. pers. Long fleuve d'Afrique.
12 — Celle qui tient. Située.

VERTICAL

1 — Site de Turquie, au sud est de Konya. Ce qui agit sur un être.
2 — Déroulement de la vie de l'humanité. Patriarche Biblique.
3 — Petite mélodie de caractère aimable. - Symb. chimique.
4 — Exprimer un sentiment de gaieté. Fille du frère ou de la soeur.
5 — Conj. Besoin de boire. Ville du Japon.
6 — Nég. Anc. instrument de musique, pl.
7 — Dans. Plante herbacée.
8 — Autre nom de l'Irlande. Comm. de Belgique.
9 — Outil servant à couper du bois. Membrane colorée de l'oeil.
10 — Certain. Substance qui se dépose au fond du vin. Mesure itinéraire chinoise.
11 — Très jeune poisson. Enlève.
12 — Unité du flux lumineux. Qui a les nerfs agacés.

La gagnante du concours MOTS CROISES, mois d'avril, est Madeleine Bédard, de St-Brieux (Saskatchewan). Nos félicitations à la gagnante, et merci aux 132 autres participants.



LE SPORT



MAURICE
LÉVÊQUE

LIGUE NATIONALE :

Il y a deux ans quand les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago se sont disputés la finale pour la Coupe Stanley, il a fallu sept parties avant de décider un champion. Avant la série présente, les supposés experts prévoyaient une serie semblable à celle de 1970-71.

Au moment où nous écrivons ces lignes, quatre parties ont été disputées et à l'exception de la 3e les Canadiens ont dominé et la série devrait être terminée au moment où vous lisez ces lignes.

Les Canadiens semblent avoir retrouvé leur aplomb après les séries contre Buffalo et Philadelphie, alors qu'ils semblaient manquer de cohésion même s'ils gagnaient. Jacques Lemaire est un des joueurs qui jouent beaucoup mieux contre Chicago. Il faut ajouter que contrairement à Buffalo et Philadelphie, les Black Hawks ne sont pas des joueurs qui bousculent l'adversaire et ceci permet aux rapides patineurs des Canadiens un peu plus de liberté surtout en zone adverse. Il est surprenant que Billy Reay n'aie pas adopté le même système.

Jacques Laperrière n'est pas le joueur le plus chanceux. On se souvient qu'à deux reprises dans le passé il avait dû manquer la finale avec des blessures aux jambes. Il a subi une blessure à la deuxième série et a manqué quelques parties. À la première partie de son retour il se faisait fracturer le nez et n'avait pas encore joué en finale contre Chicago. Cependant, Bouchard, Robinson et Murdoch ont été de bons remplaçants.

ASSOCIATION MONDIALE :

La première saison de ce nouveau circuit professionnel s'est terminée dimanche dernier alors que les Whalers de la Nouvelle-Angleterre éliminaient les Jets de Winnipeg en finale. Les Whalers sont les premiers détenteurs du trophée Avco. La finale fut très désappointante pour les Supporteurs des Jets alors que leurs favoris ne pouvaient réussir qu'une seule victoire en cinq parties.

Les Whalers avaient tout simplement trop de bons joueurs pour les Jets. Les Jets n'ont qu'une ligne d'attaque tandis que les Whalers en ont au moins deux et leurs joueurs de défense sont les meilleurs du circuit.

Bobby Hull, le pilote des Jets, et Bill Robinson, en charge de recruter des joueurs, auront un gros travail à faire au cours de l'été pour trouver de bons joueurs.

HOCKEY SENIOR :

Les Mohawks de St-Boniface ont finalement réussi à éliminer les Jets de Spokane en finale de l'ouest, mais il leur a fallu sept parties pour le faire. Les Jets n'avaient rien à offrir lors de la septième partie et le fait qu'ils avaient joué quatre parties en autant de jours à l'étranger en a été la cause.

Les Mohawks jouent présentement vs Orillia en finale nationale et n'ont pas brillé à la première partie. Il faut dire qu'ils avaient quitté Winnipeg pour Orillia le matin même de la partie. En tout cas, Aimé Allaire, le gérant, et les joueurs méritent nos félicitations pour succès dans l'ouest.

BASEBALL :

Avant trop longtemps les jeunes commenceront leur saison et nous aimerions faire appel aux parents. Pour assurer que ces joueurs puissent participer à des ligues organisees, il faut l'aide des parents comme gérant, entraîneur, arbitres, etc.

Ici à St-Boniface, le Centre Récréatif Notre-Dame se prépare et l'organisation des différentes ligues est déjà en marche. Nous sommes certains que les directeurs du Centre Récréatif accueilleraient avec joie des volontaires.

Il serait peut-être bon que les parents de jeunes qui espèrent jouer au baseball adoptent la devise suivante :

"N'envoyez pas votre enfant jouer à la balle, mais accompagnez-le."

QUILLES :

Ailleurs sur cette page, Clément Perreault vous tient au courant des activités au Club La Vérendrye, mais nous voulons tout simplement offrir nos félicitations aux champions des différentes ligues.



Plusieurs trophées furent décernés lors de la soirée du Club Sportif Ici, Raymond Trudel, maître de cérémonies, vient de remettre le trophée à Maurice Coulombe pour s'être distingué à la défense, pendant l'année



Richmond Gosselin reçoit le trophée décerné au meilleur compteur de l'équipe.

M. Raymond Trudel était maître de cérémonies au banquet du Club Sportif de St-Malo, samedi dernier. Après que les trophées furent presentes, l'orateur invité, M. Georges Allard, secrétaire de l'Association amateur du hockey au Manitoba, s'adressa à une foule de plus de 200 personnes.

Il a félicité les joueurs et tous ceux qui s'étaient dévoués pendant l'année afin que les plus jeunes puissent aussi s'amuser. "C'est grâce à des gens qui n'ont pas peur de donner de leur temps gratuitement que le hockey est si populaire chez nos jeunes", a ajouté M. Allard. De nos jours, on met trop d'emphase sur le sport professionnel et l'argent qu'il rapporte. Il a donné comme exemple la série Canada-Russie qui selon lui n'était qu'un autre truc mis sur pied par la ligue nationale pour faire de l'argent.

En somme, la soirée fut des plus réussies et les gens ont eu beaucoup de plaisir.

André Jeanson

PRIÈRE À SAINT JUDE
apôtre des causes désespérées.

Saint Jude, apôtre glorieux, [illegible] le serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent
Amen

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

4-630-8 P

ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE

ARTS

Deux heures par cycle, les élèves ont l'occasion de suivre un cours d'art.

Durant ce cours, les élèves apprennent à peinturer, faire des dessins à main levée, et des portraits en vitre écrasée.

La poterie est aussi incluse dans ce cours et certains élèves apprennent à tricoter.

Il y a environ vingt-cinq étudiants qui suivent le cours d'art.

BOÎTE À CHANSONS

Pour la première fois depuis cinq ans, St-Adolphe a ouvert ses portes au public et a monté une boîte à chansons.

Sous la direction de Soeur Carmelle Gosselin et Lina Le Gal de la S.F.M., des étudiants des grades sept, huit et neuf se sont mis à l'oeuvre

Anglophones et francophones se sont unis pour faire de la soirée un succès qui a rempli le coffret de notre conseil étudiant.

Pendant deux soirées, les gens sont venus de partout pour écouter de nouveaux talents. Notre invité spécial Louis Dubé, a su mettre notre auditoire parfaitement à l'aise. Dans la photo, trois jeunes chanteuses, Gabrielle Bérard, Linda Lagassé et Lise Brodeur.

BALLON-PANIER

Le ballon-panier est un sport favori des étudiants de notre école. Cette année nous étions représentés par deux équipes. Les filles se sont rendues jusqu'aux finales divisionnaires et se firent battre par l'école de Saint-Norbert.

Les garçons ont été plus chanceux et rapportèrent le trophée qui leur avait échappé depuis quatre ans.

Continuez votre entraînement et bonne chance pour les années à venir.

TAXIDERMIE

Un cours de taxidermie a été offert dans notre école cette année. Un groupe d'élèves ont bourré des spécimens tels que hiboux, canards, perdrix, écureuils et autres oiseaux.

Neuf garçons et deux filles y ont participé et ont montré beaucoup d'enthousiasme pour ce cours. Nous avons l'intention de continuer ce cours l'an prochain et de nous en tenir surtout à des spécimens d'animaux.

LA CHASSE

Comme nous demeurons à la campagne, plusieurs élèves se sont procuré des fusils à plomb.

Afin de prévenir des accidents, un cours de "Hunter's Safety Training Course" a été offert aux étudiants.

Cette étude a été très populaire chez les jeunes, car il est nécessaire de participer à ce cours pour obtenir un permis de chasse.

Déjà, les élèves rêvent à la prochaine saison de chasse.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN GARDE-BÉBÉ?

Une garde-malade provinciale est venue enseigner un cours de garde-bébé aux élèves. Ce cours durait huit semaines et chaque étudiant qui graduait, recevait un diplôme certifiant sa capacité à pouvoir garder des enfants.

Plusieurs parents qui devaient faire garder leurs enfants par des jeunes étudiants se sentaient plus rassurés quand les candidats leur présentaient leur certificat.

Si vous voulez engager un garde-bébé, nous avons vingt-cinq spécialistes dans ce domaine.

POÉSIE

L'été, saison des jours ensoleillés
Que personne ne veut nier
Semble ressusciter nos espoirs
En nous faisant voir
Toutes ces merveilles innombrables
Nous causent d'oublier nos souvenirs maussades.

Les eaux qui en hiver deviennent glace
Céderont à touristes de toutes places
Ils viendront, équipés royalement
de tentes, bateaux et d'équipement
Certainement accompagnés d'autrui.
Tous ayant à la maison laissé leurs soucis

Mais ces moments de plaisir
S'en iront sans nous prévenir
Nous laissant avec les couleurs
Merveilleusement disposées non pas sur
les fleurs
Mais au lieu comme feuillage
Qui embellira le déjà pittoresque
paysage

Par:
Claude Courchaine
Neuvième année
Ecole Dubuc

CANOTAGE

Les garçons des grades sept, huit et neuf sont actuellement en préparation pour une excursion de canotage qui aura lieu au mois de mai.

L'expédition consistera à ramer vingt milles sur la Rivière au-Rat et vingt milles sur la Rivière Rouge.

Des cliniques auront lieu pour entraîner les étudiants dans l'art de pagayer. Ils apprendront également à faire la cuisine sur un feu ouvert, ainsi que l'identification de plantes et d'oiseaux.

Bons succès aux garçons!

de St-Adolphe



DIANE HANCOX avec "Les châteaux de sable"

CHERYL DeCRUYENAERE avec "Viens danser"

DANIELLE LAGASSE chantant "Mon enfant"

DONNA McINTOSH, une anglaise, chantant "Le bal à Papa"

DENISE LE GAL avec "Le vent peut souffler"

GERALD LECLERC, le plus jeune chanteur de St Adolphe

LUC MORIN chantant "Un peu beaucoup"

GISÈLE LAGASSÉ chantant "Un garçon viendra"

LISE BRODEUR, le rossignol de St-Adolphe

DEANNA SCHUERBEKE une anglophone chantant en fran-

Ce fut un grand succès.

Avec l'aide de Lina Le Gal, anciennement de St-Adolphe, et Sr Carmelle Gosselin, les jeunes de St-Adolphe ont monté une boîte à chansons qui a attiré plus de trois cent cinquante personnes.

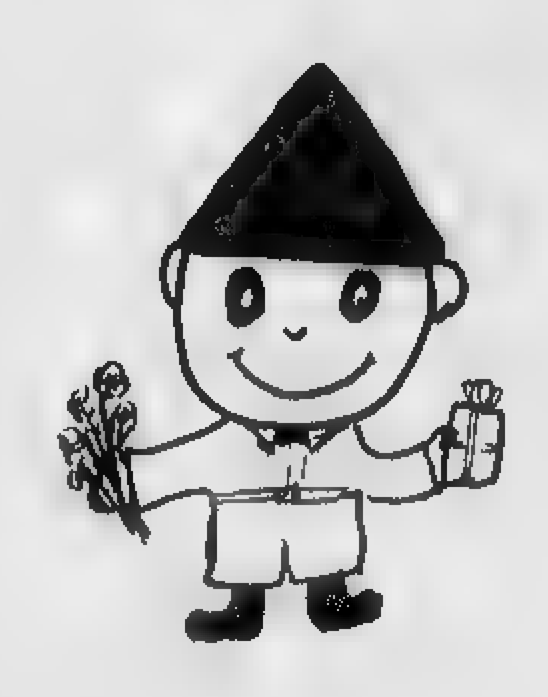
Boîte à chansons:

"LE VENT PEUT SOUFFLER"

Le Petit Coin

Dimanche, c'est la Fête des Mères. Avec vous tous, mes amis, je dis bien fort: "Bonne Fête, Maman!

Bicolo



BONNE FÊTE MAMAN!

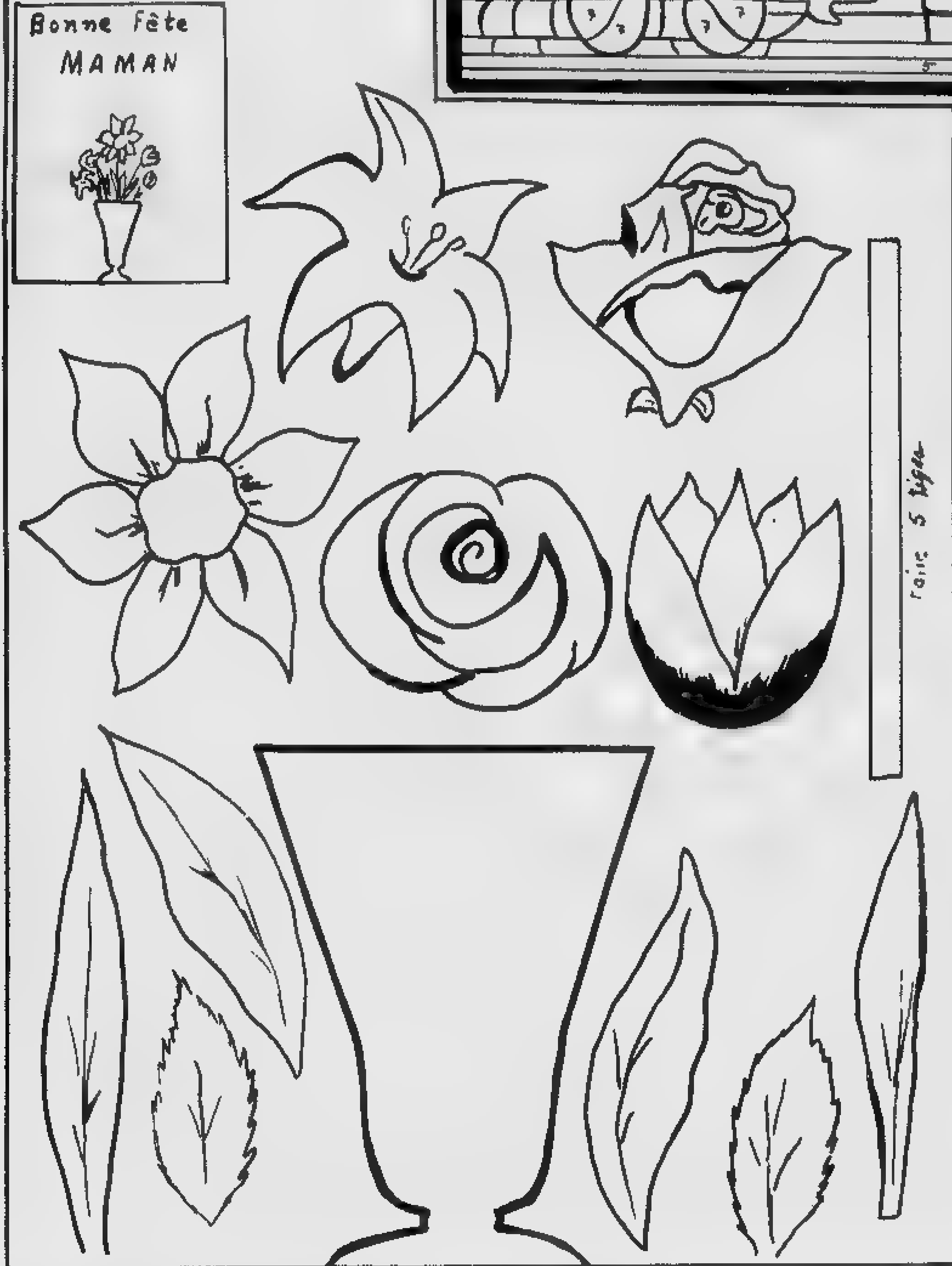
Pour la fête des Meres, pourquoi ne ferais-tu pas toi-même une belle carte pour ta maman. Essaie celle-ci.

Colore à ton goût les fleurs, les feuilles, les tiges et le vase. Découpe-les.

Colle-les sur un carton en commençant par le vase; tu y places les tiges, les fleurs et les feuilles

Sur chaque tige tu pourrais écrire tes souhaits : "Je t'aime", "Bonne Sante", "Merci", etc.

Maman sera très heureuse!





Cette image sera tres jolie si tu la peins avec les couleurs correspondant aux numéros :

1 - Brun
2 - Gris
3 - Jaune
4 - Noir
5 - Bleu
6 - Vert
7 - Rouge

ATTENTION!!!

C'est ta dernière chance de participer au Grand Concours du printemps.

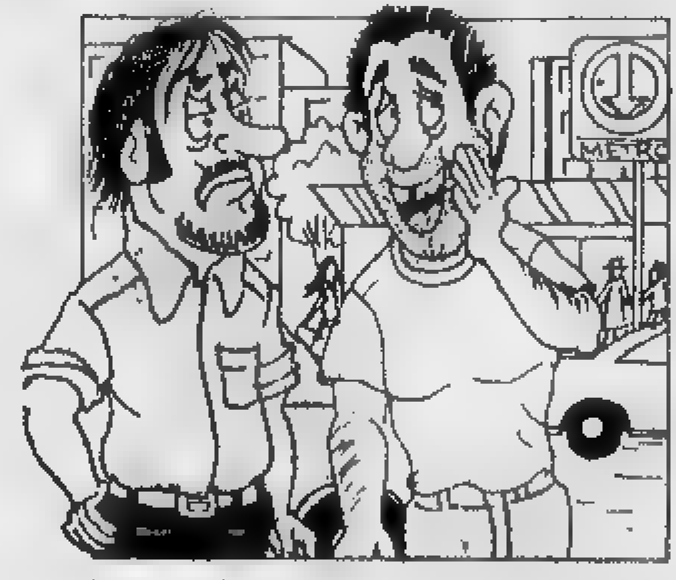
Si tu n'es pas au courant, regarde vite ta page de LA LIBERTE des 3 dernieres semaines.

Tu peux gagner une belle bicyclette.

Fin du Concours le 15 MAI

GAGNANT

d'un abonnement à LA LIBERTE, mois de mai.
No 745 – Denis DESJARDINS
584, Balmoral
Winnipeg



DEUX BANDITS SORTENT DE PRISON.
"SI ON PRENAIT LE MÉTRO?
- BONNE IDÉE. MAIS OÙ ON LE METTRA?"

VRAI ou FAUX

LES ARBRES

La BONNE réponse te donne des points.
Additionne-les ! plus de 45 : exceptionnel.
de 30 à 45 : bon.
moins de 30 : apprends tes leçons.

		VRAI	FAUX	
1	Un petit arbre s'appelle arbuste.	○	○	8
2	Un arbre à feuilles caduques garde ses feuilles tout au long de l'année.	○	○	4
3	Le pommier est un arbre forestier.	○	○	7
4	La cime est la portion du tronc de l'arbre dépourvue de rameaux.	○	○	5
5	Les racines servent à assurer la respiration de l'arbre.	○	○	3
6	Les feuilles des conifères appelées aiguilles ne tombent jamais.	○	○	1
7	Les feuilles sont reliées à la branche par le pétiole.	○	○	9
8	Les parties principales de l'arbre sont les racines, le tronc et le feuillage.	○	○	2
9	Les arbres se divisent en deux catégories les "latifoliés" et les "feuillus".	○	○	6
10	Il existe une sorte d'arbre qui ne possède pas de branches.	○	○	3

total :

PAIN AUX FRAMBOISES

Un dessert que tu pourras préparer la veille de la Fête des Mères. Une belle surprise pour Maman.

BONNE CHANCE !

IL ME FAUT:

INGREDIENTS:
- 1 paquet de framboises congelées ou 1 casseau de framboises en saison.
- 1 tasse de sucre.
- 12 tranches de pain blanc, minces.
- Du beurre mou.

TEMPS:
Quelques heures au réfrigérateur.

RECIPIENTS:
Une casserole.
Un plat carré de 8" x 8".

PAIN AUX FRAMBOISES

1) Je fais bouillir ensemble les framboises et le sucre. Je les retire du feu dès que les fruits sont tous dégelés.
2) J'enlève les croûtes du pain.
3) Je beurre chaque tranche.
4) Je dispose quatre tranches de pain dans le fond du plat.
5) Je verse ½ de la confiture que j'ai préparée sur le pain.
6) Je mets quatre autres tranches de pain et des confitures.
7) Encore du pain et le reste des confitures. CELA FAIT EN TOUT TROIS RANGEES DE CHACUN.
8) Je fais refroidir plusieurs heures.
9) Je sers avec de la crème fraîche, ou fouettée.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

1099 Alain Barnaba, Letellier, Man.
1100 Claire Magne, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
1101 Pauline Magne, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
1102 Louise Gérardy, St-Labre, Man.
1103 Maurice Bernadin, Laurier, Man.
1104 François Grou, Montréal, P.Q.
1105 Gérald Mangin, Bruxelles, Man.
1106 Lucien Mangin, Bruxelles, Man.
1107 Claudette Mangin, Bruxelles, Man.
1108 Paul Aubry, Lachine, P.Q.
1109 Rhéal Bernard, St-Claude, Man.
1110 Robert Syrenne, St-Boniface, Man.
1111 Carole Saguet, Laurier, Man.
1112 Guy Molin, Ile-des-Chênes, Man.
1113 Luc Molin, Ile-des-Chênes, Man.
1114 Monique Molin, Ile-des-Chênes, Man.
1115 Suzanne Hébert, St-Malo, Man.
1116 Real Chounard, St-Malo, Man.
1117 Maurice Preteau, St-Malo, Man.
1118 Robert Larivière, St-Malo, Man.
1119 Roger Desmarais, St-Malo, Man.
1120 Louis Fillion, St-Malo, Man.

Membre gagnant :
No 1324 — Suzanne Tremblay
Sainte-Marthe
Saskatchewan

COURRIER DE BICOLO

Cher Bicolo,

Je vous remercie beaucoup pour le beau livre que j'ai reçu pour avoir gagné le concours des "mots en bulles! "

J'aime beaucoup les aventures et les mystères. J'ai commencé à lire mon livre et c'est très intéressant.

Paul-Jacques Bonzon est un de mes auteurs préférés. Merci beaucoup encore ! ! !

Mariette Labelle, 12 ans
Membre No 130

Ile-des-Chênes
5 mars 1973

Bonjour,

Ce fut une agréable surprise d'apercevoir mon nom sur le journal comme gagnant au concours.

Je suis certain que le livre que vous m'avez envoyé me plaira beaucoup car j'aime les histoires d'aventures.

Merci beaucoup,
Un ami de Bicolo,
Eugène d'Auteuil

St-Malo, 18 mars

Cher Bicolo,

Merci Bicolo ! Pour le joli cadeau. Ce sont des beaux livres. Ils sont intéressants. Ton club m'amuse beaucoup et je vais continuer à y participer.

Christine Gosselin

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

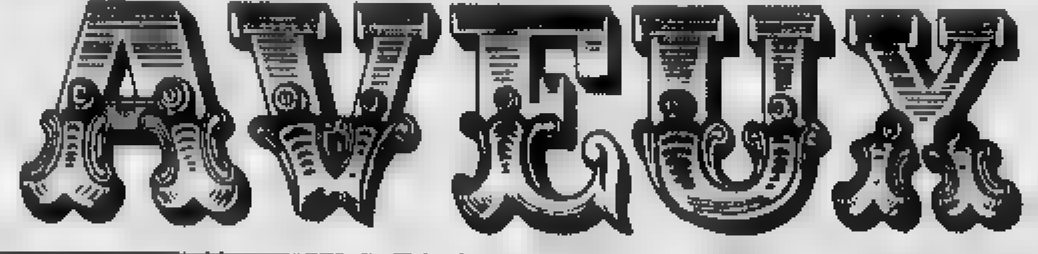
Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postal: ____________
Ville: ____________
Age ______ Grade ______

réponses: les arbres

1 Vrai.
2- Faux. Il perd ses feuilles et les renouvelle.
3- Faux. C'est un arbre fruitier. Les arbres forestiers sont: le chêne, le bouleau etc ceux qu'on trouve dans la forêt.
4- Faux. Cette partie de l arbre s appelle le fût
5- Faux. Ce sont les feuilles qui assurent la respiration. Les racines tirent pour leur part les substances minérales du sol
6- Faux. Elles tombent, mais pas toutes en même temps.
7- Vrai. 8- Vrai.
9- Faux. Ils se divisent en deux catégories mais celles-ci sont: les conifères et les feuillus (ou latifoliés).
10 Vrai. Le palmier



30e épisode

LES AVEUX

par
LILIANE ROBIN

Rivant sur la fiancée de Claude ses yeux durcis par le fard, Dora reprit, avec une fausse innocence :

– Ainsi savez-vous que Claude a de sérieuses difficultés d'argent? L'avez-vous deviné?

Malgré sa surprise, Gilda eut un sourire désarmant :

– Vous devez vous tromper. Mais je n'ai pas choisi Claude pour sa fortune et, s'il a des ennuis pécuniaires, j'essaierai de l'aider.

Elle ne voulait trahir aucune hâte et amener doucement Dora à lui en dire davantage.

La jeune femme eut une phrase empreinte d'ironie légère :

– Vouloir et pouvoir font deux, mais je sais que vous vous appliquerez à écarter les ronces du chemin de votre mari.

L'arrivée de Claude mit fin trop vite au dialogue, au gré de Gilda dont l'espoir fut déçu. Elle vit à l'expression de ses traits qu'il paraissait désagréablement surpris de la trouver en compagnie de Dora. Cependant, Sandra courut l'embrasser et, lorsqu'il les aborda, son visage avait recouvré sa placidité coutumière :

– J'espère que vous ne m'en voudrez pas de venir troubler votre conversation matinale?

– Nous parlions justement de vous, dit Dora, en posant sa tasse vide.

Il lui lança un regard bref, interrogateur :

– Vraiment ?

– Enfin, de vous deux, de votre avenir. Vous aurez une parfaite épouse, Claude... Je regrette de ne pouvoir prolonger cet entretien, soupira-t-elle en se levant, mais je dois partir. Je vous souhaite une heureuse fin de vacances. Profitez bien de cette trêve. Comme chacun sait, il faut se hâter de savourer son bonheur de crainte que les soucis ne viennent le ternir!

Un sourire flottait sur ses lèvres, mais il y avait comme une menace suspendue dans ses paroles ambigues. Gilda sentit que quelque chose lui échappait, mais elle eut la conviction que Claude comprenait le sens caché de l'allusion.

En accordant une distraite caresse d'adieu à Sandra, qui se tenait près de Gilda, Dora rappela :

– Surtout, n'oubliez pas de téléphoner à David dès votre retour, Claude. Vous savez, n'est-ce pas, qu'il attend de vos nouvelles?

C'était plus un conseil impératif qu'une amicale prière. Après un dernier salut, elle se retira.

Quelques instants plus tard, par la haie ouverte sur le jardin, Claude et Gilda assistaient au démarrage croissant de sa longue voiture blanche.

Près d'eux, Sandra chantonnait des mots auxquels ils étaient trop préoccupés pour prêter attention :

– La méchante reine est par-tie! La méchante reine est par-tie! La méchante reine...

* * *

Aux portes d'Azrou, la voiture blanche, délaissant la route de Marrakech, obliqua à gauche et prit celle de Tanger.

* * *

S'ils avaient été des fiancés unis, si aucune ombre n'avait plané entre eux, Gilda aurait sans doute rapporté à Claude les allégations de Dora, dans les minutes qui suivirent le départ de celle-ci, de l'hôtel des Cèdres. Mais le fossé qui les séparait depuis toujours et semblait s'être creusé davantage depuis le matin l'en empêcha et elle préféra garder pour elle les confidences reçues. Le visage hermétique de Claude, les sous-entendus de Dora, l'entretien surpris la veille entre eux l'incitaient à se taire. Les propos sibyllins de Dora attestaient qu'il existait entre les jeunes gens autre chose qu'une amitié sans histoire.

Intriguée, Gilda cherchait en vain une faille, un filet de lumière dans les mots prononcés par la jeune femme. Le bilan de son entrevue matinale avec elle se soldait presque par un échec. Elle n'avait rien appris sur l'énigmatique Dora Tanzman. Rien sur Claude, sinon qu'il avait peut-être des ennuis pecuniaires. Les Varez, qu'elle questionna dans la journée sans éveiller leur curiosité, declarèrent tout ignorer des Tanzman. Jamais ils n'avaient entendu prononcer ce nom dans les milieux qu'ils fréquentaient jadis à Tanger. Gilda se promit de se renseigner discrètement dès son retour à Malabata.

En attendant, des bribes de phrases virevoltaient dans sa tête :

"Vouloir et pouvoir font deux... Profitez bien de cette trêve... Il faut se hâter de savourer son bonheur de peur que les soucis ne viennent le ternir!"

Quelle était leur exacte signification? Qu'avait voulu dire Dora? Etaient-ce paroles en l'air, mise en garde, ou sourde menace? Méchanceté inspirée par de la jalousie? Dora et Claude se tutoyaient, était-ce la preuve d'une ancienne idylle? Gilda ne savait quelle hypothèse retenir.

Elle se souvenait aussi de la réflexion faite par la jeune femme à Claude, la veille à son sujet:

" – Elle est très riche, je suppose?"

Gilda avait la certitude que Claude n'était pas vénal et elle ne pouvait admettre qu'il fût pécuniairement aux abois. Aussi doutait-elle des assertions de Dora. Claude paraissait loin d'être gêné. L'avant-veille encore, lorsqu'elle lui avait dit qu'elle tenait à régler de ses propres deniers sa pension à l'hôtel, il avait ri et déclaré qu'il ne s'agissait que d'une bagatelle qui ne méritait pas d'être évoquée. Elle n'était parvenue à le convaincre qu'à force d'insistance. Pourquoi, s'il était en situation précaire, jouait-il les grands seigneurs et le lui cachait-il? Ne savait-il donc pas qu'elle était désintéressée, qu'elle ne songeait qu'à fonder un foyer, qu'à donner de nouveaux parents à Sandra et à bâtir un loyal bonheur? Pensait-il qu'elle avait tenu compte de sa fortune en acceptant de l'épouser?

Bien que cette idée lui fût désagréable, Gilda décida d'attendre leur retour à Malabata pour éclaircir ces multiples points.

Sa patience ne fut pas mise à l'épreuve. Le soir même, Claude – visiblement traumatisé par le passage de Dora à l'hôtel des Cèdres – lui proposa de regagner la maison à la fin de la semaine. Elle accepta avec empressement.

CHAPITRE XIV

Le jour où ils quittèrent Azrou, le ciel était gris et nuageux comme s'il s'était mis au diapason de la mélancolie de Gilda. En effet, après avoir aspiré à rentrer à Malabata, elle ressentait soudain un étrange regret. Le séjour à l'hôtel des Cèdres avait bien été pour elle un répit, une trêve, malgré l'apparition de Dora Tanzman. En s'achevant, il clôturait une mince tranche de vie qui jamais ne reviendrait. Il mettait fin à la liberté de Sandra, qui allait bientôt devoir entrer en pension, ainsi qu'à la sienne, puisqu'elle allait épouser Claude dans quelques semaines. Demain, elle devrait expliquer à la fillette que le temps était venu pour elle de partir en internat à Tanger et bientôt il faudrait entreprendre les préparatifs du mariage.

a suivre

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avocats-notaires

JACQUES-E. ROY
B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
Apt. 1024 Rotunda Towers, 22, avenue Béliveau,
Winnipeg, Man. R2M 1S6
Téléphone : 256-3047

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar, Powerview, St-Pierre et Winkler.

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone: 942-5263

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

ALAIN G. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 - 1, Lombart Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone : 233-2111

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

Larry Iwan's
HAIR'S THE PLACE
Tél. : 957-1491

divers

SALLE A LOUER
Salle coquette pour toute occasion service complet capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements
233-7463

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél. 942-4231
Affilié à la Procure Générale

BETTER DRYWALL and PLASTERING
Réparations modifications
Contactez GÉRARD BOUX
880, av. Lemay, St-Norbert
Tél. : 269-7078

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles.
Prix très raisonnable.
S'adresser en français.
233-7227 247-9676

Tél. : 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc de poche et bourse pour bureau, école, maison.

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS MUSICANA
maintenant au 190, boul. Provencher
St-Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques :
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél. : 233-7222
Heures : 10 h du matin à 6 h du soir.

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

CTC Tél. : 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE — JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél. : 775-5807

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André — 256-3340

garagistes

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Al Légaré — Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

LES PETITES ANNONCES

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues
Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de
la rue Taché
Tél. : 247-2353

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer : 256-0101
32-444-TF

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DESMEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6468
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU DONAT JOYAL, du Village de Ste-Agathe, au Manitoba, Marchand à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 5e jour du mois de juin, A.D. 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour du mois de mai, A.D. 1973.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY,
TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EUCLID OUELLETTE, du Village de St-Claude, au Manitoba, Journalier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnées devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 600, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 11ième jour du mois de juin, 1973.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 4ième jour du mois de mai, 1973.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY,
TEFFAINE & MONNIN,
Procureurs de la sucession

on demande

Aide demandée
CRAZY SHEL'S FASHION WAREHOUSE

Requiert les services de deux demoiselles âgées de plus de 18 ans et bilingues de préférence, pour travailler à temps partiel au 179, av. Bannatyne et au 205, ch. Ste-Marie.

S'il vous plaît, se présenter en personne au 179, av. Bannatyne et demander pour Easy

ON DEMANDE

3 réceptionnistes et caissières bilingues

pour station d'essence à service libre.

Les candidates doivent posséder une belle personnalité.

Pour plus de renseignements, contactez

M. Alphonse Michaud
PROVENCHER SHELL
174, boul. Provencher

Tél.: 233-7431

OFFICIERS EN COOPÉRATIVES DE LOGEMENT (2 postes)

LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF requiert les services d'officiers en coopérative de logement dont la responsabilité sera d'apporter leur assistance à des groupes dans le développement d'un type de coopérative de logement convenant à leurs exigences. Les candidats auront à fournir à ces groupes des renseignements sur la construction en fonction des règlements en vigueur, du plan des logements et du zonage. Ils devront également établir une liaison entre les agences du gouvernement engagées dans le développement du logement et de la coopérative; assurer un usage des plus efficaces des ressources disponibles et des renseignements pour la réalisation de leurs objectifs, et aider à l'établissement de programmes de formation pour les coopératives qui les réclament. Les candidats auront aussi la responsabilité de garantir que les groupes exécutent correctement toutes les phases des opérations.

Les candidats choisis seront des diplômés d'une université ou d'un collège communautaire dans un domaine connexe, et posséderont des connaissances en développement de coopératives de logement au Canada et à l'étranger ainsi que des dernières techniques et méthodes se rapportent au logement. Une bonne connaissance dans la construction sera aussi considérée.

Salaire : **$10,668 à $15,012 par année.**

Veuillez envoyer votre demande par écrit avant le 14 mai 1973 à :



ROOM 154, LEGISLATIVE BUILDING,
440 BROADWAY, WINNIPEG, MANITOBA R3C 0V8

à vendre

SPECIAL DU BRICOLEUR

St-Boniface. $1,000 comptant. Propriétaire assumerait l'hypothèque. Duplex assez ancien : 2 logis de 5 pièces. Complètement séparés. Sous-sol complet. 2 fournaises au gaz. Prix demandé: $16,900. Appelez Mme Hargreaves: 256-3718.
5-539-7 C

Maison à Ste-Agathe, près école. 3 chambres à coucher. Sur lot de 100' X 150'. Rez-de-chaussée complètement fini. Service d'eau et égouts. Possession: septembre 1973. Sur rendez-vous seulement. Composer: 882-2376.
50-492-JNO

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Dans le Village de St-Pierre
"Lot 5 Block 3 Plan 10,466" (11 acres)
pour plus d'information s'adresser au Conseil du Village

FERME À VENDRE

LA "FARM CREDIT CORPORATION" OFFRE EN VENTE:

Parcelle Une: Toute cette portion de trois cent quarante-huit (348) pieds de largeur les plus au nord du lot de rivière quatre-vingt-dix-neuf (99), selon un plan d'arpentage de la paroisse de Sainte-Agathe au Manitoba, enregistré au Bureau des Terres de Winnipeg sous le no 3797, se situant à l'ouest de la limite ouest de la grand-route principale, cette grand-route étant décrite sur un plan classé dans ledit bureau sous le no 551; aussi, toute cette portion des quatre cent quarante (440) pieds de largeur les plus vers le nord dudit lot situé entre la limite est de ladite grand-route et une ligne perpendiculaire tirée à la limite nord dudit lot à partir d'un point dans la même distance à l'est sur les trente-sept cent quarante-cinq (3,745) pieds de la limite est de ladite grand-route. Sujet aux réservations contenues dans l'octroi de la Couronne.

Parcelle Deux: Lot de rivière cent trois (103) de ladite paroisse tel que décrit dans le dit plan no 3797, excepté en dehors de la grand-route principale tel que décrit dans le plan 551. Sujet aux réservations contenues dans l'octroi de la Couronne.

Parcelle Trois: Lot de rivière cent un (101) de ladite paroisse tel que décrit dans ledit plan no 3797, excepté en dehors de la grand-route principale tel que décrit dans ledit plan 551.

L'acheteur de cette propriété doit compter sur sa propre inspection et sa connaissance de la ferme et non sur ce qui se trouve ci-dessus ou sur aucun détail ou aucune autre représentation faite verbalement ou par écrit par les employés de la "Farm Credit Corporation".

Une offre d'achat doit être faite sur une formule qu'on peut obtenir de la Farm Credit Corporation sur demande à l'adresse ci-dessous ou de l'un ou l'autre des bureaux de la Corporation.

Une offre d'achat doit être accompagnée d'un chèque visé, d'une traite de banque ou d'un mandat postal payable à Farm Credit Corporation pour la somme de dix pour cent (10%) du prix d'achat comme dépôt sur compte. Si l'offre n'est pas acceptée le dépôt sera retourné.

Les offres d'achat doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous, et les offres reçues avant le 24 mai 1973....... seront prises en considération.

Les offres d'achat comptant sont préférables mais on prendra aussi en considération les offres d'achat à termes.

L'offre d'achat la plus haute ou aucune offre ne sera pas nécessairement acceptée.

Toutes les offres d'achat et demandes d'informations doivent être adressées à :

FARM CREDIT CORPORATION,
400-777, av. Portage,
Winnipeg, Manitoba.
R3G 3L1

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

personnel

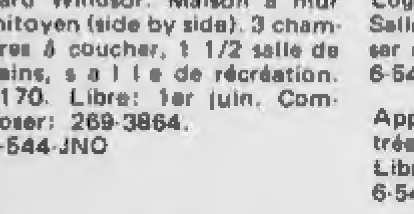
CADEAUX GRATUITS ET ARGENT AUSSI pour nous laisser entrer dans votre maison pour démonstration, à vous-même, vos amis et parents, de notre ligne exclusive de rares figurines et plaques de mur. Arrangements pour Clubs, Groupes d'église et Organisations de souscription. Pour plus de renseignements, composer: 247-6486 le soir seulement (6 à 8 heures).
4-529-6 C

ON DEMANDE chambre avec pension pour jeune homme. A St-Boniface. Composer: 247-5395.
6-546-6 P

ON DESIRE acheter ou louer une maison de 3 chambres à coucher au Précieux-Sang ou au Centre St-Boniface pour le 1er juillet. Garage, et près arrêt d'autobus. Pas d'agent. S'adresser à Mme Henri Beaudry, C.P. 276, St-Pierre, Man. Tél.: 433-7703.
6-645-7 C

STUCAGE, COUCHE DE BLANCHIMENT ET POSE DE FILS METALLIQUES. Pour estimations gratuites appelez L. Ross: 667-4013.
2-510-JNO

à louer



Parc Windsor. Maison à mur mitoyen (side by side). 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, salle de récréation. $170. Libre: 1er juin. Composer: 269-3864.
6-544-JNO

Place Gaboury. Logis de 3 chambres à coucher dans duplex. Salon, cuisine, salle de bains. Chauffage, eau et usage de lessiveuse. Stationnement dans garage. $175 par mois. Composer: 233-1553.
6-543-6 C

Logis de 4 pièces. Entièrement privé. Cuisinière et réfrigérateur inclus. Pour adultes tranquilles. Libre. Composer: 233-2209 jusqu'à 2 heures et entre 6 heures et 8 heures.
51-495-JNO

Logis de 2 pièces meublées. Salle de bains privée. S'adresser au 467, rue Jeanne d'Arc.
6-542-JNO

Appartement de 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 247-2679.
6-540-7 P

Maison de 3 pièces non meublées. $90.00 par mois. Libre. Composer: 233-5543.
4-527-JNO

Norwood. Grande chambre sur le devant. Non meublée. Au 1er étage. Réfrigérateur et poêle inclus. Composer: 247-9625.
2-517B-JNO

Précieux-Sang. Joli logis de 3 pièces dans duplex. Complètement privé. Réfrigérateur et poêle inclus. Tapis de Turquie au salon et corridor. Composer: 233-6697.
4-534-JNO.

agents d'immeubles

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

ST-VITAL
Bungalow de 3 chambres à coucher avec cave à la grandeur. Lot de 50' x 104'. Pour visiter, appelez Louis Combot: 247-5918.

RUE LA VERENDRYE
Grande maison de 2 étages. Logis de 1 chambre à coucher avec foyer au salon au 1er étage nouvellement rénové. Garçonnière (batchlor suite) en plus de 3 autres chambres au 2e. Cet étage complet est loué à $155 par mois. Cette maison doit être vendue. Propriétaire déménage. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

RUE CHAMPLAIN
Duplex complètement privé. Un logis de 2 chambres à coucher au 1er étage, et un de 1 chambre à coucher au 2e. Lot: 50' x 125'. Près de tout. Revenu: $250 par mois. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-VITAL
Prix demandé: $14,900. Bungalow de 3 chambres à coucher sur grand lot de 55' x 235'. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

WINNIPEG
Restaurant avec bon revenu. Entreprise idéale pour jeune couple. Ouvert de 6h a.m. à 7h30 p.m. Bon chiffre d'affaires. Cinq jours et demi par semaine. Equipement moderne. 25 sièges. Pour visiter appelez Gérard Pelletier: 334-0112 ou Ray Fellers: 489-2098.

RUE BERRY
Duplex complètement privé. Un logis de 2 ou 3 chambres à coucher au premier, et un de 1 chambre à coucher au 2e. Garage. Lot: 40' x 125'. Tout près hôpital. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS

233, av. Portage
Tél.: 942-0481



PRES HOPITAL — Bonne maison idéale pour grande famille. 7 pièces, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur au salon. Plein soubassement. Garage. Barbecue pit, etc. Plein prix: $16,900.

RUE NOTRE-DAME — Maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains. En très bon état. Garage. Plein prix: $16,500.

EAST KILDONAN — Joli bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. En très bon état. Plein prix: $13,900.

RUE NOTRE-DAME — Duplex très propre. Construction très solide. Revenu mensuel: $220. Garage. Prix: $16,500.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis: $2,500

PAUL'S

PAUL GAGNON
247-9267 256-6538

PAUL FOURNIER
256-1520

MAURICE DESROSIERS
888-2487

REALTY LTD
120, boul. Provencher

ST-BONIFACE — Lot de choix. Excellente localité pour duplex ou bungalow.

WINNIPEG OUEST — Immeubles-appartement de 4 logis. $3,000 comptant. Balance à termes faciles.

ST-BONIFACE — Près de l'hôpital. Bungalow très chic. 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation. Comptant requis: $1,200.

WINNIPEG OUEST — Maison de 3 chambres à coucher. 2 étages, sous-sol complet. Véritable aubaine. Comptant requis: $500. Balance: $120 par mois.

AVONS ARGENT DISPONIBLE pour premières hypothèques. Intérêt de 9 à 9 1/2 p.c.

AVONS BESOIN URGENT de bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Parc Windsor. Aussi, grand besoin de terrains agricoles ou fermes laitières.



ROULOTTE "MOBILE HOME" de 3 chambres à coucher. Réfrigérateur, poêle, tapis mur à mur au salon. Porche isolé et chauffé. Plusieurs autres extras. Appelez Claude.



NORWOOD
Belle grosse maison de 3 chambres à coucher. Complètement rénovée. 2 salles de bains complètes. Cave à la grandeur. Appelez Claude.

ST-BONIFACE — $17,900
Maison: 2 étages. Sous-sol complet. 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire à la cave, 2 salles de bains. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.



ST-BONIFACE — $14,900
Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Cave à la grandeur. Garage. Appelez Claude.

Joli petit bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Soubassement complet avec chambre supplémentaire plus salle de bains de 2 morceaux, et salle de bains complète au 1er étage. Garage double. Patio. Très beau lot. Appelez Nap. Gagnon.



ST-BONIFACE
Belle grosse maison de 2 étages. 1 logis au 1er étage pour propriétaire; 1 logis de 2 chambres à coucher au 2e. Entrées privées. Soubassement complet. En très bon état. Pourrait servir comme maison de famille avec 5 chambres à coucher, 2 salles de bains. Tout près des écoles Louis Riel et Provencher. Appelez Nap. Gagnon.



ST-BONIFACE
Duplex "side by side" d'un étage, 2 chambres à coucher dans chaque logis. Soubassement complet. Appelez Nap. Gagnon.



ST-BONIFACE — $13,500
Bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE — $11,500
Bungalow de 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz et eau chaude. Fournaise achetée en 1970. Brochage pour sécheuse. Appelez Nap. Gagnon.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

DANIS REALTY

Tél.: 247-8958
519, ch. Ste-Marie



STE-ANNE, MANITOBA — Bungalow moderne de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains — Lot: 75' x 300' — Prix: $15,900 — Appelez Mme Danis.

$22,900 — GRANDE MAISON de 3 chambres à coucher et salle à manger — Salle de récréation — En bien bon état — Lot; 50 pieds. Appelez Albert Gauthier.

RUE BELIVEAU — Doit être vendu — Bungalow de 2 chambres à coucher sur grand lot — Pour autres informations, appelez Léo Grouette.

SHAUGHNESSY HEIGHTS — Agé de 15 ans — Bungalow de 2 chambres à coucher, avec cave à la grandeur — Lot de 50 pieds avec garage — Très propre et décoré avec goût — Tapis mur à mur — $2,000 comptant — Balance à termes — Pour informations et pour visiter, appelez Réjane Lebecque.

RUE LA RIVIERE — 2 chambres à coucher — situé près rue Des Meurons. — Taxes basses — A besoin de réparations — Plein prix: $8,500 — Appelez Léo Grouette.

POSSESSION IMMEDIATE — Bonne maison de 3 chambres à coucher — salle à manger — près magasins et autobus — Prix: $15,500 seulement — Pour cette maison à 2 étages, appelez Mme Danis ou Aimé Fillion.

PRES ECOLES PROVENCHER ET LOUIS RIEL — Bonne maison de 2 étages — 6 pièces — taxes basses — Prix: $10,900 — Appelez Albert Gauthier.

RUE BERRY — Pas de gazon à couper — 700 pieds carrés — Grand salon — 2 chambres à coucher — fournaise neuve — 2 minutes de l'hôpital St-Boniface — Prix: $11,000 — Taxes: $90.00 — Appelez Jeanne d'Auteuil.

Réjane Lebecque: 667-3263
Maurice Danis: 253-2102
Aline Danis: 253-2102

Jeanne D'Auteuil, rés.: 452-3936
Albert Gauthier: 247-4397
Aimé Fillion: 233-5710

Claire Jopling: 253-4770
Léo Grouette: 233-5507
Maurice Péloquin 233-5630

SERVICE "Multiple Listing"

LA LIBERTÉ
fête son
60e
ANNIVERSAIRE

À cette occasion un

CAHIER-SOUVENIR

paraîtra la semaine prochaine.
Ce cahier cherchera par des articles de fond, des inédits, des photos d'autrefois à démontrer comment LA LIBERTE fut le miroir de la vie Franco-Manitobaine.

RADIO-CANADA

par l'entremise de son poste de Radio

CKSB

et de son poste de Télévision

cbwft3

participera à notre jubilé de diamant.

Ne pas manquer

RADIO-SONDE *le jeudi 17 mai, a 10h a.m.,*
et **au point** *le jeudi 17 mai, à 21h30.*